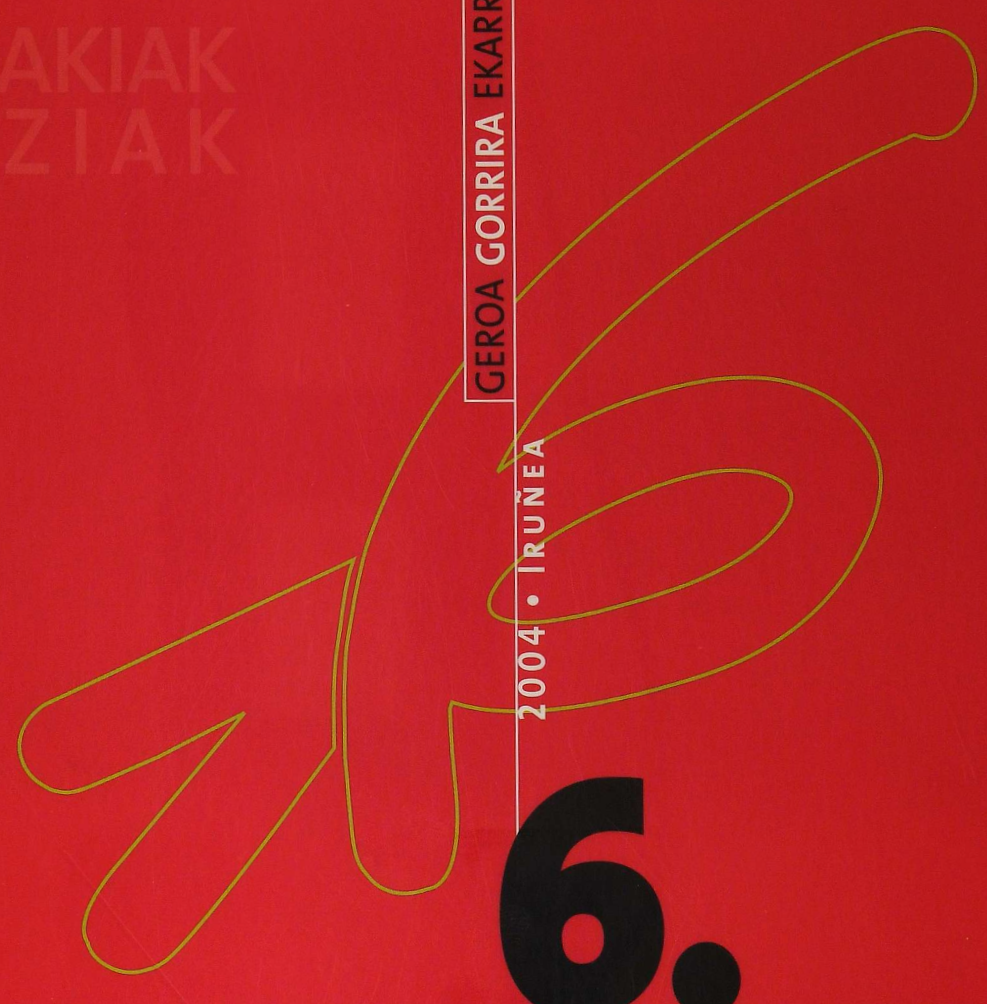


ERABAKIAK
JAUZIAK

GEROA GORRIRA EKARRI

2004 • IRUÑEA

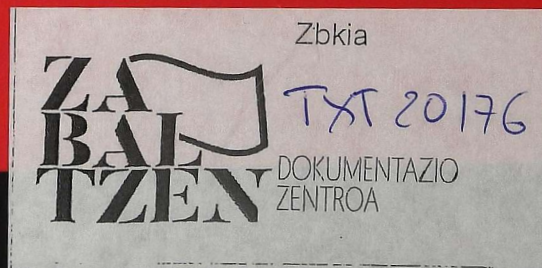


6.

biltzar nagusia

Ponentzia

Politiko sindikala



Sommaire

Texte d'orientation politico syndical

Le mouvement international

Le mouvement international des travailleurs

Le mouvement international des travailleurs

Le mouvement international des travailleurs

Le processus politique en Euzkai Herria

Le processus politique

Le processus politique

Le processus politique

Le processus politique

Le mouvement ouvrier et syndicalisme en Euzkai Herria

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Le mouvement ouvrier et syndicalisme

Sumaire

1. Situation internationale	7
1.1. Hégémonie du capital à l'échelle mondiale.....	7
1.2. L'Europe du Capital	9
1.3. LAB dans ce contexte international	10
1.4. Etats français et espagnol	10
2. LAB et le processus politique en Euskal Herria.....	15
2.1. Clés de la conjoncture politique.....	15
2.2. Pour une stratégie nationale et souverainiste. Pour le changement politique et social à partir d'une solution démocratique du conflit. ...	18
2.3. Le processus souverainiste dans le domaine socio-laboral.....	22
2.4. L'espace socio-économique basque.....	25
3. Classe ouvrière et syndicalisme en Euskal Herria.....	31
3.1. Situation de la classe laborieuse basque.....	31
3.2. Evolution du syndicalisme en Euskal Herria	34
4. Une vision critique de notre action syndicale.....	37
4.1. Petit récapitulatif.....	37
4.2. Caractéristiques de l'usure dans l'action syndicale.....	37
4.3. Causes	38
4.4. Conclusions	39
5. Dynamiser notre modèle syndical	41
5.1. Deux modèles, une seule référence pour LAB	41
5.2. La restructuration de la classe salariée, base de notre modèle d'action syndicale.....	41
5.3. Syndicalisme de confrontation -de dispute du pouvoir avec le capital-, acteur pour le changement social	42
5.4. Une action syndicale de vrai contre pouvoir dans le processus de changement politique et social.....	45
5.5. Mécanismes de travail interne- méthodes de lutte syndicale	54
5.6. L'unité de l'action syndicale en Euskal Herria.....	56
Anexe 1	57
Anexe 2.....	59

1. Situation internationale

1.1. Hégémonie du capital à l'échelle mondiale.

(1) Le capital transnational continue d'imposer ses politiques néolibérales au niveau mondial sous la protection politico-militaire des Etats-Unis avec l'appui de l'Union Européenne. L'ordre mondial néolibéral empêche le développement socio-économique des peuples du monde, prive les pays de la possibilité de décider de leur avenir et génère des institutions décisionnelles toujours plus éloignées de la volonté et des intérêts des habitant(e)s de la planète. La mondialisation néolibérale se construit sur le fascisme politico-économique du XXI^e siècle.

(2) L'appareil économique néolibéral, de par sa stratégie d'accumulation et de concentration capitaliste, a besoin de continuer à dominer et à piller les peuples et leurs matières premières. Le harcèlement continu des pays arabes et l'occupation de l'Irak et de l'Afghanistan, destinés à s'approprier les réserves de pétrole, et le soutien au régime sioniste en tant que puissance belliqueuse dans sa sphère d'influence, en sont des exemples évidents.

(3) L'agression militaire, le détournement des ressources énergétiques et le contrôle des ressources naturelles de la planète pour les marchandiser sont les signes d'identité du nouvel ordre mondial imposé par le capital international par la main mise des Etats-Unis et de l'Union Européenne.

(4) Les institutions internationales, qui après la II^e guerre mondiale prétendaient réguler les relations internationales, en particulier le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale, ne sont plus que des instruments au service de la stratégie néolibérale. L'ONU, médiatisée par le contrôle économique et militaire des Etats-Unis, n'est pas en mesure de dépasser l'actuelle uni polarité et s'est vue privée de son rôle d'instrument pour le développement des peuples de la planète et la résolution démocratique des conflits.

(5) Les intérêts des entreprises multinationales, dans ce nouvel ordre ultralibéral, sont protégés par les décisions que prennent en marge des institutions internationales représentatives d'authentiques gouvernements de l'ombre, comme dans les cas du G7 et du G8. L'organisation Mondiale du Commerce, avec comme point de référence sa réunion de Cancun, est chargée de réguler-deréguler les relations du commerce international, avec pour objectif de marchandiser les besoins de l'humanité, la recherche biologique, l'agriculture, la culture, le droit au sol et aux sources d'énergie. Un accord multilatéral d'investissements est plus menaçant que jamais à travers les prises de décisions partisans que tentent d'uniformiser le monde en une sorte d'immense marché où tout se vend et s'achète sur la base des intérêts des entreprises transnationales.

(6) La négation de droits humains fondamentaux, comme les droits à la santé, l'éducation, la culture, l'énergie, l'alimentation, etc... a pour conséquence la marchandisation des besoins de l'humanité, et la privatisation des services publics sociaux, des ressources naturelles, de la recherche génétique, la médecine, l'aménagement du territoire, et leur mise à disposition des intérêts du capital international en privant les Etats de la capacité à réguler leur propre modèle de développement.

“

”

(7) Le contrôle des medias, qui dans leur majorité sont partie prenante du capital multinational, contribue à la propagation de l'idéologie ultralibérale imposée par les firmes multinationales, et ses effets se font sentir dans tous les secteurs sociaux en favorisant des valeurs comme l'individualisme, le manque de solidarité, le racisme et l'exclusion pour raisons de genre(sexe), origine, religion, et le consumérisme.

(8) Les conséquences de la stratégie néolibérale ne se limitent pas à supprimer le rôle de régulateur en matière sociale qu'on pu jouer les Etats au siècle dernier ; pour le capital multinational, les législations nationales en matière d'économie, du droit du travail et du droit social ne sont qu'un obstacle à sa stratégie d'accumulation du capital.

(9) La marchandisation progressive et (en conséquence) la privatisation des services de base et des prestations sociales, l'épuisement des ressources naturelles des peuples est à l'origine des mouvements migratoires qui obligent des milliers d'individus à fuir leur pays d'origine pour échapper à la misère et à l'exclusion. Mais la mondialisation néolibérale envisage seulement la globalisation des droits de l'homme. Les effets d'une telle conduite sont évidents tous les jours, même à l'intérieur de l'espace Européen.

(10) L'exploitation capitaliste qui s'exerce au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, génère l'exclusion de l'accès à la richesse et aux services sociaux, la fragilisation des relations au travail, la perte de la vie et de la santé sur le lieu de travail, la surexploitation des immigrants et renforce ainsi la répartition du travail en fonction du sexe et interdit la participation égalitaire et équitable des femmes et des hommes sur le marché du travail, dans les travaux ménagers, les responsabilités personnelles et familiales, et au niveau des salaires.

(11) Nous, secteurs syndicaux et mouvement social, avons répondu à la mondialisation néolibérale au cours des quatre dernières années. Le soutien à la souveraineté des peuples en tant qu'alternative a gagné du terrain, des mouvements paysans syndicaux, indigènes et à partir des luttes de résistance de différents peuples. Le mouvement alter mondialiste s'est renforcé et a acquis une grande capacité de mobilisation et de référence ; la clé de son évolution réside dans sa capacité de confrontation de propositions et de la mise en place de mécanismes stables de coordination.

(12) Il est indispensable de conjuguer la lutte globale, qui se mène sous le slogan « un autre monde est possible », avec les luttes locales pour les souverainetés politiques et économique en favorisant le renforcement des forces dans la lutte contre la globalisation ;

(13) Le mouvement syndical international est très désorganisé et participe, dans bien des cas, dans les différents Etats et au niveau mondial, à l'engrenage institutionnel et favorise les intérêts que la globalisation néolibérale. Bien que les exceptions soient significatives, la contamination néolibérale dans le monde syndical ajoutée à une desideologisation de l'intervention sociale et économique, a réduit beaucoup d'organisation au rôle d'amortisseur des conséquences du néolibéralisme, (elles) ont été neutralisées en tant qu'acteurs sociaux du changement politique et social.

1.2. L'Europe du Capital

(14) (Le modèle de construction européenne s'intègre dans les stratégies néolibérales au niveau économique et social. Au cours des dernières années, l'Europe s'est construite au rythme donné par les grands groupes d'intérêts transnationaux et le capital financier, des politiques de libération à son service ont été adoptées, et des attaques aux services publics et prestations sociales, réforme du droit du travail pour baisser le coût des licenciements et accroître la précarité de l'emploi et l'exclusion sociale. En définitif, une unité européenne virtuelle s'est faite en marge de la réalité économique et sociale des pays respectifs, qui favorise les mouvements spéculatifs des capitaux et la privatisation des ressources publiques et situe la politique monétaire au centre de l'action gouvernementale.

(15) Ni par le passé, ni aujourd'hui, les états du (modèle) 19^e siècle ne sont, ni ne furent des instruments adéquats pour proposer un modèle de construction européenne démocratique, solidaire, juste et efficace socialement, respectueux de l'identité des peuples qui composent la réalité plurinationale de l'Europe. Ce sont des états qui se sont construits sur l'oppression de leurs peuples respectifs, que ceux-ci soient catalan, breton, corse ou basque.

(16) Le processus constitutif européen ne peut se transformer une fois de plus en plateforme pour relancer les stratégies des états ni en occasion perdue d'aborder la construction européenne à partir de la reconnaissance préalable des droits des peuples européens de participer de façon souveraine et solidaire à ce processus. Le rôle des états dans le domaine de la construction européenne s'est limité à faire tomber les barrières qui s'opposaient à l'internationalisation du capital sans qu'il limitait et laissait de côté les droits sociaux.

(17) Ce processus constitutif doit être bâti sur la reconnaissance des droits politiques, sociaux, et donner une réponse positive à des questions comme : l'autodétermination des peuples sera-t-elle reconnue comme un droit inaliénable ; le droit à la santé, à des conditions de vie dignes, à un emploi de qualité, aux services sociaux, et à la protection sociale seront-ils envisagés comme des droits fondamentaux ; la participation sociale aux décisions fondamentales de la politique économique, sociale, culturelle et éducative sera-t-elle intégrée au système institutionnel ; l'Europe des peuples, des citoyennes et de citoyens sera-t-elle possible ?.

(18) L'élargissement aux pays de l'est de l'Europe et la définition de la Constitution Européenne font référence dans l'évolution du modèle politique interne de l'Union Européenne. Le projet actuel de constitution européenne continue de nier représentation et exercice des droits politiques à beaucoup de peuples et de régions, bien que ces communautés politiques et économiques exigent leur présence et intervention dans l'Union Européenne avec leur personnalité propre et non à travers des états établis.

(19) Les élections et le référendum constitutionnel de Juin 2004 sont un grand test et, en même temps une chance de répondre à ce modèle de construction européenne. C'est un moment décisif pour miser pour l'Europe des peuples, pour l'Europe des travailleuses et des travailleurs. Nous devons faire sentir aux états notre fermeté et notre détermination, et obtenir une fois pour toute une Europe basée sur la justice sociale, la coopération, la solidarité et le respect de la souveraineté des peuples qui la composent.

“

”

(20) La Confédération Européenne des Syndicats se montre incapable de d'organiser la force et le partenariat du syndicalisme, et donc d'influencer vers un modèle politique et social européen. Les réponses ponctuelles, parfois à la remorque du mouvement antiglobalisation, se transforment davantage en initiatives de « survie » qu'en partie prenante d'une stratégie avec des objectifs concrets en relation au modèle de construction européenne.

1.3. LAB dans ce contexte international

(21) LAB sera un agent actif dans l'affrontement avec le modèle actuel de globalisation néolibérale et favorisera autant d'initiatives qu'il sera nécessaire pour créer une véritable alternative au modèle actuel des relations internationales à partir de la défense de la souveraineté des peuples.

(22) Composante active d'un peuple soumis par les états français et espagnol, LAB fera connaître notre situation comme nation qui lutte pour sa souveraineté et nous donnerons de l'élan aux dynamiques internationales basées sur la solidarité et la coopération internationale dans notre champs d'action.

(23) LAB collaborera, joignant ses forces, aux luttes contre les politiques d'organisations internationales comme la B.M., le F.M.I., l'O.M.C., qui créent l'exclusion, les mouvements forcés de migration, la dévalorisation des ressources naturelles, la marchandisation des Droits de l'Homme, la dépendance et la précarisation des conditions de travail.

(24) A partir de cette position nous considérons que la Fédération Syndicale Mondiale soutient des thèses et des propositions en relation avec le syndicalisme, le droit des peuples et le contexte politico-économique international idéales pour assumer notre présence et notre contribution. LAB continuera à travailler dans tous les forums antimondialisation et favorisera depuis Euskal Herria la contribution à cette alliance syndicale et populaire contre la globalisation néolibérale. Dans ce sens, le Forum Social D'Euskal Herria est un cadre à mettre en place pour pouvoir situer notre nation comme une réalité propre, avec une capacité de contribution au mouvement contre la globalisation.

(25) La Conférence Syndicale Internationale organisée par LAB en octobre 2002 signifia une opportunité pour commencer la création d'un cadre de rencontre syndicale pour la souveraineté des peuples. La déclaration conjointe souscrite par les organisations syndicales est le point de départ pour notre action syndicale internationale.

(26) La constitution d'un lobby syndical (groupe de pression) des nations sans Etat, conséquence de la sus dite conférence, est un objectif de LAB qui aura besoin de nouvelles avancées. Le développement du projet européen, concrétisé par le processus constitutif engagé, sera une de nos priorités d'action en défense de la reconnaissance des nations sans Etat et d'un modèle de démocratie politique et sociale de l'Union Européenne.

1.4. Etats français et espagnol.

1.4.1. Etat français:

(27) L'état français entretient avec l'Allemagne un axe de collaboration factice dans le cadre de la construction européenne. La guerre d'Irak et la position défendue par le gouvernement espagnol face à la politique économique et internationale de l'administration nord-américaine ont ouvert une brèche dans les relations bilatérales des deux gouvernements qui soumettent Euskal Herria. Bien sur, l'Etat français continue à collaborer avec l'Etat espagnol de façon répressive, tout en menant une stratégie propre à l'encontre de l'ensemble du mouvement abertzale.

(28) Le processus de décentralisation initié en Corse alimente un débat politique qui, en termes et concepts, impulse les revendications des peuples soumis à son administration.

(29) Semblable à l'Etat des Autonomies qui succéda au modèle unitaire franquiste, cette nouvelle régionalisation a pour objectifs : associer de façon naturelle le concept de région à des pôles de développement économique, répondre aux demandes spécifiques des réalités nationales internes face à un « néo centralisme » ajusté, et éviter de parler du concept de peuple ou nation en ancrant des dénominations comme « collectivité territoriale corse ».

(30) Le gouvernement de Paris prétend adapter la structure de l'état aux préceptes de la globalisation économique. Il leur faut alléger la machine administrative de l'état, la rendre efficace en fonction des projets économiques décidés par les noyaux des pouvoirs industriels et financiers. Nous avons, depuis Euskal Herria et le reste des nations sans état, affronter ces changements pour renforcer la riposte à l'état jacobin et consolider le processus vers la reconnaissance de notre réalité nationale.

(31) Avec pour objectif de dissoudre la réalité nationale basque, l'état français voudra inclure Ipar Euskal Herria dans un espace régional plus large (sud des Landes). Une option qui ne se justifie ni politiquement, ni économiquement, ni culturellement.

(32) Les mesures régressives adoptées par le gouvernement de Raffarin ont provoqué une forte réaction des mouvements syndicaux et sociaux en Ipar Euskal Herria et en France. Dans cette logique, le mouvement abertzale, et particulièrement LAB posons la question du besoin de disposer d'intervention économique et sociale pour garantir l'emploi et le développement économique en Ipar Euskal Herria. Le modèle proposé par E.L.B. (Laborantza Ganbara) doit être adopté pour tout le domaine socio-économique.

1.4.2. Etat espagnol

(33) La crise du modèle d'état que provoque la lutte en EH, conjuguée à l'usure du schéma autonome par d'autres réalités nationales comme celles de la Catalogne ou de la Galice, a influencé la structuration de l'offensive nationaliste espagnole qui, sous la dénomination « patriotisme constitutionnel », prétend asphyxier les revendications légitimes des peuples soumis à son administration.

(34) La crise de l'état autonome, qui est la crise du modèle de transition, génère une réaction neofranquiste et une régression du prétendu Etat de Droit nous ramenant aux définitions politiques préconstitutionnelles. Ce n'est pas par hasard que le refus de rupture avec le franquisme ait impliqué que 25 ans plus tard ce soient les fil(le)s du fascisme qui dirigent l'état et ses institutions de base.

(35) Le Parti Populaire, par le contrôle des moyens de communication et des pouvoirs économiques « bidons », impose la pensée unique qui diffuse les vieilles idées d'exclusions du nationalisme espagnol avec le consentement, et souvent la collaboration du propre Parti Socialiste Ouvrier Espagnol. Dans cette situation, le conflit entre E.H et l'état espagnol s'est défini comme l'axe central de l'action politique et médiatique du P.P dans la société espagnole.

“

”

(36) Le contexte international et la conjonction d'un cycle de croissance économique ont favorisé le fait que ce processus de régression idéologique et de fascisation ne soulève pas de questionnement social. En dépit de toutes les mesures de « dégénérescence démocratique » prises par Aznar et l'instrumentalisation politique des pouvoirs législatifs et judiciaire, la société espagnole l'a (la pensée unique) intégrée face à une gauche politique et syndicale désidéologisée et sur la défensive.

(37) L'état espagnol tente de s'intégrer au processus constitutif européen en tant que projet monolithique pouvant résoudre la profonde crise interne qui le menace. La volonté des peuples qui l'intègrent, et particulièrement la lutte pour la souveraineté d'EH, mettent en grave danger certains intérêts économiques, patronaux, syndicaux et administratifs dont le seul but est de se maintenir unis dans le contexte européen et de continuer à jouir de la gestion profitable des finances publiques. Cet ensemble d'intérêts s'est enkysté dans les structures du pouvoir de l'état et vit confortablement dans l'actuel modèle de bipartisme de l'état, avec pour conséquence que son pari stratégique est le même, qu'il soit du PP ou du P.S.O.E. : maintenir à tout prix son *modus vivendi* en empêchant toute contradiction de la part des réalités nationales qui font partie de l'état, construisant son identité sur la négation des leurs et utilisant tous les moyens à leur disposition pour défendre une stratégie sans faille depuis l'exécutif, le législatif, le judiciaire et les moyens de communication.

(38) Le P.S.O.E. participe de cette stratégie globale sans alternative au modèle d'état ni proposition sociale. Au delà des nuances ou des logiques de tactique de démarcation d'avec le PP, le P.S.O.E. soutient une politique similaire à (celle) de la droite postfranquiste autour des thèmes d'état –modèle d'état, OTAN, accords sur le pouvoir judiciaire, Tribunal Constitutionnel, politique antiterroriste, législation sur les partis...-. Il faut rappeler que ce fut le P.S.O.E. qui développa le GAL, initia la « dispersion » (des prisonniers politiques), paralysa le processus d'autonomie, mit à exécution les plans de reconversion industrielle et concrétisa les réformes du Droit du Travail les plus décisives pour l'accroissement de la précarité et de la flexibilité de l'emploi, et fut, entre autres, celui qui introduisit la réforme des retraites avec le Pacte de Tolède –une sorte de Pacte de la Moncloa social-.

(39) Le pacte antiterroriste a noyé le P.S.O.E. dans le « patriotisme constitutionnel » du PP. L'absence d'alternative laisse le P.S.O.E. dans une opposition factice, conjoncturelle et sans vrai contenu de changement politique ou social. Cette fragilité est devenue évidente aux élections municipales et autonomiques du 25 M où, avec des conditions intéressantes difficilement renouvelables, (le P.S.O.E.) ne pu rendre crédible une alternative de changement.

(40) La neutralisation politique du P.S.O.E. autour du modèle d'état détermine les propositions du P.S.N. et du P.S.E. (parti socialiste navarrais et parti socialiste d'Euskadi) en Hego Euskal Herria. Sans aucune marge de manœuvre, avec un « *basta ya* » (ça suffit) converti en sentinelle de la stratégie du PP en authentique cheval de Troie, le sentiment de subalternité et d'inféodation que peut provoquer une crise progressive d'identité politique ira en s'intensifiant.

(41) Les propositions politiques indépendantiste et de gauche qui ont déterminé la position politique des P.S.G. et P.S.C. (partis socialistes galicien et catalan) ainsi que du C.I.U. (Convergencia y Union) se sont renforcées en Catalogne et en Galice. Cette progression constante d'un indépendantisme de gauche chez les nationalités « dites historiques » contraint le P.S.O.E. à des réflexions plus évoluées sur le modèle d'état [P.S.C. de Maragall], mais, également, se heurte à la nécessité de continuer à labourer le sillon du PP quant à sa vision de la constitution

Texte d'orientation

21 et 22 mai 2004. Iruñea.

(42) Le syndicalisme espagnol [C.C.O.O et U.G.T] porte une lourde responsabilité dans l'acquisition d'une crédibilité sociale de l'ultra droite incarnée par le P.P. Au long des presque six ans du Pacte Social Permanent, il a donné à la droite post-franquiste le vernis « populaire » dont il avait besoin tandis qu'il abordait les réformes structurelles et ligotait le P.S.O.E à son patriotisme constitutionnel.

(43) Les réformes du Droit du Travail imposées par le PP parachèvent le processus ouvert par le P.S.O.E. Si la social-démocratie espagnole aborde certaines réformes pour, dans le jargon patronal, « faciliter l'accès au monde de l'emploi », le PP désormais les soutient pour « faciliter la sortie du marché du travail », autrement dit simplifier et faire baisser le coût du licenciement. Deux dynamiques qui se sont complétées avec, souvent, la collaboration des C.C.O.O et U.G.T.

“

”

2. LAB et le processus politique en Euskal Herria

2.1. Clés de la conjoncture politique.

(44) E.H vit un moment historiquement exceptionnel. Les modèles de domination et d'assimilation imposés par les états français et espagnols se trouvent neutralisés par la force démocratique et la faculté de lutte et de résistance des organisations politiques, syndicales et sociales de notre peuple.

(45) Tant l'autonomie en Hego E.H, comme le fait qu'Ipar E.H ne soit pas même reconnu, sont des étapes que la société basque est en train de surmonter, pour nous situer dans une phase de transition à une autre politique, scène qui aura comme bases fondamentales la reconnaissance d'E.H et le respect de la volonté des femmes et de hommes de tous les territoires qui le composent. La stratégie des états est de bloquer le processus de transition et de subordonner la position des secteurs politiques, syndicaux et sociaux qui exigent majoritairement la reconnaissance et l'autodétermination de notre peuple.

(46) Toutefois, bien que l'autonomisme en vigueur en Hego E.H ait une base sociale à prendre en compte, le modèle autonome présente comme thérapie pour riposter à la revendication démocratique et nationale basque est politiquement épuisé.

(47) Toutefois, cette crise du modèle autonome ne doit pas nous faire sous-estimer la consolidation en Navarre de ce que l'on pourrait appeler l'« unionisme » ; les forces politiques espagnolistes manipulent le « navarrisme » pour créer une confrontation avec E.H. Bien que nous partions de l'observation d'une crise autonome globale, nous devons estimer comme différent le degré de stabilité sociale que donnent U.P.N, P.S.N, et C.D.N à l'amélioration des Fueros en Navarre. (amejoramiento de los fueros)

(48) Depuis notre dernier congrès, l'état espagnol a accentué sa politique répressive et législative contre toute la société basque et aggrave la violation des droits et les niveaux de tension et affrontement social. Cette offensive de l'état espagnol [interdiction des structures politiques de la gauche abertzale, attaque de l'Euskara, durcissement répressif contre les prisonnier(re)s politiques ...] pour mettre sous condition ce processus de transition, à dégrade le cadre politique en vigueur, le rendant inexploitable en termes de légitimité politique et démocratique.

(49) Le caractère de l'offensive espagnol, qui utilise tout son réseau juridico-médiatico-legal contre E.H, doit déterminer la riposte des secteurs abertzale et démocrates de la société basque. Il est indispensable de consolider un rempart social, avec une proposition de solution démocratique avec compétence d'intervention institutionnelle et sociale, pour s'avancer vers un nouveau cadre politique ; c'est-à-dire pour façonner un processus de construction nationale et sociale.

(50) Quant à l'état français, le processus de décentralisation amorcé par le gouvernement, le referendum envisagé en Corse, et le travail accompli en défense de nos particularités identitaires, a enrichi le débat et l'exigence d'institutionnalisation politique d'Ipar E.H.

“

”

(51) Avec la nouvelle réorganisation territoriale française, les groupements départementaux sont assujettis aux réalités nationales [Corse, Bretagne...], ainsi qu'à des considérations socio économiques. Dans le cas d'Ipar E.H, il est évident que tant les pôles d'attraction de Bordeaux que de Toulouse sont éloignés, en conséquence de quoi E.H se converti de façon naturelle en espace de développement économique et social stratégique. C'est-à-dire que le développement des Labourd, Basse-Navarre et Soule est conditionné au développement de l'ensemble d'E.H. Voilà une évidence qui s'impose au delà de l'espace socio politique proprement abertzale.

(52) Le mouvement abertzale doit dépasser la proposition départementaliste. Pour cela nous devons exiger la mise en place d'institutions qui permettent son développement (Ipar E.H) conjointement avec les Gipuzkoa, Bizkaia, Araba et Navarre, en plus de créer de nouveaux niveaux de coopération commerciale et développement des infrastructures nous permettant de construire un futur commun en tant que nation.

(53) Pour la première fois dans l'histoire récente d'E.H, le processus de transition politique a acquis une dimension nationale. Prenant en compte les réalités particulières de chaque territoire, E.H entame un cycle politique où il n'est pas seulement possible, mais indispensable d'élaborer une stratégie nationale souverainiste avec laquelle devront se synchroniser les différents rythmes institutionnels qui pourront se rencontrer.

(54) La construction du sujet national basque et de ses droits légitimes désamorce toutes les tactiques d'assimilation des états français et espagnol. L'aveuglement de l'état espagnol envers Udalbiltza est la conséquence du caractère déterminant qu'a la structuration nationale d'E.H dans la stratégie du mouvement abertzale.

(55) Nous avons assisté ces quatre dernières années à un bras de fer de grande répercussion sociale sur deux fronts. D'un coté, les états ripostent avec tous leurs moyens politiques, judiciaire et médiatiques aux secteurs qui réclament le changement (de) politique en E.H. Cette offensive se concentre sur la gauche abertzale qui est à l'origine de la contestation des cadres en vigueur en E.H, et est ainsi le noyau de base pour animer des alternatives institutionnelles et sociales qui canalisent ce changement politique.

(56) D'un autre coté, depuis les accords de Lizarra-Garazi, le bras de fer entre le P.N.V et la gauche abertzale a été une constante (paramètre) très importante. En plus des erreurs inhérentes et des difficultés à structure une stratégie qui détermine institutionnellement et socialement l'ensemble du processus, la dérive d'un P.N.V toujours prêt à se replier sur des espaces de régénération de l' « estatutismo » (cf estatuto) chaque fois que la gauche abertzale perd de l'autorité et de l'initiative sociale s'est montré patente.

(57) Profitant de la pression qu'exercent le PP et le P.S.O.E pour affaiblir la gauche abertzale, et après que celle-ci ai reculé le 13 M [élections au parlement basque 2001], le P.N.V a mis en place une gestion par laquelle il entend monopoliser la représentativité et la possibilité de dialogue (négociation) de l'ensemble de l'abertzalisme pour promouvoir la « 2^e édition du Pacte de la Moncloa » en Euskadi. (vascongadas)

(58) Le plan Ibarretxe peut se convertir en 2^e édition du Statut de la Moncloa si, après force littérature et empaquetage abertzale, il dérive en proposition de pacte (accord) politique pour Euskadi des P.N.V-E.A avec l'état espagnol.

(59) Les P.N.V-E.A ont prouvé leur manque de courage et de volonté d'aborder un processus de changement politique dans la pratique factuelle : concert économique (accords bilatéraux), interdiction et événements du 14 S (manifestation de Bilbao), loi des universités, loi

de la qualité, décrets intempestifs, fermeture d'Egungarria, loi des partis, offensive contre Udalbiltza, arrêts du Tribunal Suprême... ont été un enchaînement de péripéties où la sphère institutionnelle que dirige les P.N.V-E.A a été non seulement à la remorque de la société civile, sinon qu'elle a assumé à l'occasion de façon pathétique les sempiternels ultimatums de l'état.

(60) L'interdiction de Batasuna et la volonté d'atomiser l'espace social et politique de la gauche abertzale ont échoué aux élections du 25M, où malgré des conditions extrêmes et le P.N.V appellent au « vote utile » pour profiter de la situation, la gauche abertzale réunit en faveur d'AuB et des programmes locaux un suffrage de grande importance tant quantitativement que qualitativement.

(61) Ces élections du 25M ont délimité un cadre institutionnel anti-démocratique qui prétend être utilisé et mis à profit par ces mêmes forces politiques qui se situent explicitement contre l'apartheid politique. L'appel à la mise en adéquation de la représentation de la société en fonction des votes (exprimés en faveur) de AuB et des candidatures populaires sera une référence inévitable pour des accords politiques qui persisteraient à aborder un cadre de dénouement du conflit en termes démocratiques.

(62) La définition politique proposée par Ibarretxe [PNV-EA] en septembre a entraîné un débat politique dans lequel la gauche abertzale a manifesté sa volonté de contribuer et d'influencer de manière positive pour formuler des propositions et des accords qui nous conduisent à une concentration et dynamisation de forces face aux stratégies imposées par les Etats.

(63) De même, nous considérons que la déclaration de Anaitasuna propose d'établir un champs stable de dialogue pour aborder et canaliser de façon convergente les contenus et accords qu'exige de nous ce moment historique.

(64) D'autre part, le Forum National du Débat (Nazio eztabaigunea) est une initiative de grande importance pour faire un diagnostic de la situation d'EH, formuler des propositions pour la résolution du conflit, définir les bases d'un processus de transition vers une nouvelle scène politique, et ainsi définir la structure organisatrice qui gèrera les niveaux d'accords et compromis.

(65) En accord avec ce qui précède, la proposition faite par la gauche abertzale à Bergara pour unir les forces autour de l'autodétermination face aux élections espagnoles, se base sur la ferme volonté de rassembler et d'activer les forces abertzales et progressistes pour la conquête d'un espace de respect envers Euskal Herria et la volonté de sa population. Nous sommes en accord avec cette proposition tant avec sa philosophie générale qu'avec les termes concrets de la proposition.

(66) l'évolution politique et sociale qui se ressent dans des secteurs importants du mouvement syndical et social [et principalement ELA] a privilégié la convergence dans un espace abertzale et de (lutte des) classes. Le développement du projet de LAB, syndicalisme de classe et référence fondamentale d'une proposition souverainiste dans l'espace syndical, a créé les conditions pour que de larges secteurs syndicaux puissent se situer comme alliés objectifs dans la stratégie de l'ensemble de la gauche abertzale.

(67) La droitisation des valeurs, à laquelle la classe travailleuse basque n'est pas restée étrangère, induit que le processus souverainiste soit plus vulnérable sur son pan socio-éco-

“

”

nomique. Le mouvement syndical basque et l'ensemble des secteurs abertzale doivent entamer une lutte idéologique permanente autour du potentiel d'un processus souverainiste pour la majorité des travailleurs de notre pays. La stimulation, de la part des Etats, de secteurs économiques [CEOE et autres gros noyaux] pour faire face au processus de changement politique, n'a fait que commencer et fait ressentir le besoin d'un lobby économique et social basque où le syndicalisme doit exercer substantiellement son influence.

2.2. Pour une stratégie nationale et souverainiste. Pour le changement politique et social à partir d'une solution démocratique du conflit.

2.2.1. Considérations générales

(68) LAB est une organisation syndicale abertzale de classe, qui s'intègre dans la stratégie globale de la gauche abertzale. Au sein de notre projet syndical il y a une pluralité idéologique capable de cohabiter et de se développer, grâce aux femmes et aux hommes de LAB, nous partageons des références et dynamiques de base de travail. Lesquelles ont toujours pour objectif de rassembler et dynamiser les secteurs qui poussent au changement politique et social comme partie prenante d'un processus vers l'indépendance et le socialisme en EH.

(69) A partir de ce diagnostic de la situation politique que nous formulons, nous pensons que le mouvement abertzale est en position de construire les bases, les contenus et les outils pour une offensive politique et sociale qui multipliera les acquis et les effets dans tous les secteurs : institutionnel, syndical, social, culturel...

(70) De cette manière, la gauche abertzale doit favoriser le ralliement de l'indépendantisme et du socialisme basque, elle doit pourvoir un front souverainiste et de classe, une tactique et une stratégie, et créer les conditions nécessaires pour définir le modèle organisateur qui caractérise la nouvelle phase politique. Ce rassemblement et dynamisation des forces, individuelles et collectives, peuvent adopter de différentes formes ; mais nous devons les canaliser en nous émancipant des interférences de Paris et de Madrid.

(71) En liaison avec l'évolution du processus politique, tant la fermeté su projet abertzale, que la dynamisation des réseaux sociaux, syndicaux et culturels existants, sont la clef pour influencer les pactes avec Madrid ou les intérêts économiques français qui caractérisent les positions politiques du PNV.

(72) Dans l'objectif de donner de l'élan à l'union et la dynamisation des forces dans un espace abertzale et progressiste, les initiatives politiques de ETA, en tant qu'acteur politique d'importance, éminent, s'avèrent déterminantes.

2.2.2. La solution démocratique, base du changement politique

(73) Les accords de Lizarra-Garazi marque un point d'infléchissement et continue à être encore une référence de base dans la définition, dans la méthodologie pour l'accès et de bases pour sa résolution le peuple a la parole et le choix. Par conséquent, le fondement pour dépasser le conflit et établir une cohabitation démocratique est la reconnaissance d'EH et le respect de la volonté de ses citoyens.

(74) De fait, comme le stipule le droit international, le droit à l'autodétermination est un droit démocratique et non une revendication politique. De plus, son utilisation en plein cœur de l'Europe, et la création de nouveaux Etats en résultant, ont démonté l'argumentaire de secteurs politiques qui le situaient dans des schémas de décolonisation.

(75) Pourtant, les Etats français et espagnol ne veulent pas assumer une solution démocratique et prétendent garder la volonté du peuple basque en otage dans leurs cadres constitutionnels. A partir de soi-disant allégations démocratiques, ils persistent à imposer des entraves politiques aux femmes et aux hommes d'EH. Et cela, en soi, constitue une attaque à la démocratie.

(76) La solution du conflit en EH ne consiste pas en l'imposition de tel ou tel projet ou modèle politique, mais dans le débat démocratique des idées et des projets. Ce sera la société basque qui décidera ultérieurement des modèles de relations intérieures, sans aucun chantage ni mise sous condition. Une fois respectés tous les droits fondamentaux, ce sera la volonté des citoyen(ne)s qui déterminera l'avenir d'EH.

(77) C'est-à-dire que les forces démocratiques d'EH doivent formuler une motion politique de résolution du conflit et la proposer à la société basque, aux deux Etats et à la communauté internationale. Cette motion doit être soumise au scrutin populaire dans l'ensemble d'EH, et ainsi, la société basque deviendra actrice du processus d'appropriation d'une solution démocratique qui entraînera le dépassement de toutes les manifestations de violence et de violation des droits. Par rapport à ce point, ETA a manifesté être disposée à prendre part aux propositions et accords consensuels.

(78) Ainsi donc, la consultation populaire est un outil de grande importance. Il sera nécessaire d'atteindre le consensus quant à son objet et ses contenus. La détermination démocratique et le soutien social (qu'obtiendra) la proposition seront des paramètres cruciaux qui détermineront le positionnement des deux Etats et la mise à l'ordre du jour sur l'agenda international de la solution du conflit.

(79) Les racines politiques et toutes les conséquences du conflit doivent être partie de sa résolution. En conséquence, la lutte pour les droits des prisonnier(e)s en est aussi une part importante.

(80) LAB doit assumer un degré maximum d'engagement pour développer une dynamique sociale en faveur d'une solution démocratique dans la classe travailleuse. Avec ce même objectif, il faut développer les avancées positives obtenues par notre organisation dans les relations et collaborations avec des organisations syndicales des peuples soumis à la férule des administrations française et espagnole.

2.2.3. Souveraineté et changement social.

2.2.3.1. Références stratégiques

(81) LAB se proclame en faveur de l'indépendance et de la création d'un Etat basque, qui s'implique, avec sa propre personnalité, au niveau européen et mondial, comme n'importe quel autre Etat Nation.

(82) La souveraineté basque ne s'édifie contre personne, qui plus est, c'est une option qui se base sur la démocratie et la normalité des relations entre communautés. Nous présentons l'indépendance comme alternative, une valeur positive dans un monde d'interdépendances

“

”

politiques, économiques et culturelles, qui a façonné la conception classique de l'Etat. Mettre en corrélation la souveraineté ou la création d'un Etat basque avec l'appauvrissement et l'isolement est une tactique pour provoquer la peur et l'insécurité encouragée par les nationalismes français et espagnol.

(83) Dans un contexte de globalisation néolibérale et de dictature du marché comme celui que nous vivons, disposer d'un cadre institutionnel avec sa propre compétence pour affronter l'application d'un modèle économique, social et culturel est objectivement bénéfique à la classe travailleuse. La lutte pour la souveraineté politique et économique permet de rassembler les travailleurs, les travailleuses et les classes populaires en faveur des droits politiques et sociaux, en conséquence de quoi il s'agit d'un acquis dans la riposte à la globalisation néolibérale.

(84) Nous abordons la création d'un Etat basque avec l'engagement de lui donner une dimension sociale favorable à la majorité travailleuse, de construire un modèle socialiste. Il est évident que les luttes pour la construction nationale et sociale sont indissociables. En conséquence de quoi une majorité sociale travailleuse soutiendra l'indépendance dans la mesure ou elle répondra aux valeurs d'égalité et de justice sociale.

(85) Le modèle social basque doit se déterminer de façon progressive et sans imiter d'autres réalités ou d'autres expériences. Nous devons défendre un modèle politique capable de consolider une éducation et une santé publiques de caractère universel ; une politique de logement social, une politique fiscale comme outil de pondération et d'équilibre, un cadre basque de relations du travail qui permette de canaliser la force de la majorité sociale travailleuse pour des mesures favorables à l'emploi et aux relations (paritaires) du travail ; un secteur public qui garantisse l'égalité des hommes et des femmes, et avec la force d'influer dans un développement socio-économique intégré. Tout cela définirait les spécificités de cette démocratie basque.

(86) De même, l'Etat basque doit marquer un cadre institutionnel souverain pour la promotion de la solidarité internationaliste. LAB considère que l'émancipation nationale et l'internationalisme sont complémentaires. La construction de la nation basque sera une dynamique pour la solidarité entre les peuples et les secteurs opprimés.

2.2.3.2. Clef d'un changement politique et social

(87) La résolution du conflit entre EH et les Etats français et espagnol ouvrirait un processus démocratique qui déterminerait, selon la volonté du peuple, les spécificités d'un nouveau cadre politique.

(88) Le caractère démocratique du processus souverainiste exige que des garanties participatives pour résoudre le déficit structurel, objectif, qui s'oppose à la participation à la participation égalitaire des femmes et des hommes dans la société soient établies.

(89) La stratégie vers un nouveau cadre politique a besoin de (s'appuyer sur) trois piliers. Premièrement, un espace politique, syndical et social souverainiste avec une structure nationale stable. Cette référence nationale doit être un outil clef pour le débat, la définition et la conduite du processus, et, en conséquence, doit se muer en interlocuteur politique pour une solution démocratique du conflit.

(90) Le deuxième pilier dans ce changement politique est le besoin pour EH d'institutions et de structures nationales qui assurent une participation progressive dans le processus de construction nationale et sociale. Leur légitimité et leur compétence leur seront données par la volonté des citoyen(ne)s basques et ne doivent pas être jugulées par des sphères politiques décisionnaires extérieures à EH.

(91) Dans cette logique, LAB considère Udalbiltza comme la première institution nationale basque et le point de référence pour une articulation inter institutionnelle dans la progression vers un nouveau cadre politique. Sa consolidation en compétence et efficacité est un des travaux de base pour un processus de la transition institutionnelle qui se développera selon l'évolution de l'adhésion des forces politiques dans les différents territoires qui composent EH.

(92) En troisième lieu, ce processus de changement politique doit s'articuler institutionnellement et socialement. L'acquis capital réside dans la société basque, dans son engagement fort, et sa volonté de se diriger vers un autre cadre (paysage politique). Centrer une stratégie de changement politique sur le champ institutionnel nous assujetti de façon permanente aux Etats et à leurs pouvoirs politico judiciaires.

(93) Dans ce cas, la dynamisation des énergies individuelles et des forces organisées de notre pays est un facteur pour renforcer l'adhésion à un projet souverainiste. La gauche abertzale doit construire un front souverainiste et de classe, qui, agissant comme moteur du processus de changement, devra surmonter l'émiettement qui existe actuellement.

(94) Dans ce front abertzale et de gauche, le mouvement syndical est un acteur fondamental. Sa large base sociale, bien organisée, et sa légitimité au sein de la majorité des travailleuses et des travailleurs, lui assignent une grande responsabilité et un rôle principal dans la lutte pour les changements politiques et sociaux.

(95) En écho à réflexion, nous nous réaffirmons (en accord) avec la proposition faite à Guernica [avril 2001] où nous mettons en évidence la nécessité d'ouvrir un nouveau chapitre de l'unité d'action du syndicalisme abertzale. Un chapitre où, à partir des bases générales sur le processus souverainiste et ses caractéristiques, définir une stratégie pour établir le cadre basque des relations dans le travail, de la protection sociale, et du panorama socio économique basque. De tels engagements devraient se gérer à travers une structure stable de fonctionnement.

(96) LAB estime que les secteurs qui défendent un nouveau cadre politique, un processus « souverainiste », doivent établir les plans d'action politique et sociale dans les domaines stratégiques pour un projet national : Euskara, modèle éducatif, organisation économique.

(97) De même manière, un réseau de communication général et local qui permette de toucher l'ensemble de la société et qui relativise le brouillage et l'intoxication que les Etats émettent avec les grands moyens de communication à leur service. L'utilisation des nouvelles technologies et la communication (contact) avec la société, avec des supports directs et de proximité, sont une tâche à définir par tous les acteurs et les structures participant du processus de changement politique.

(98) Enfin, il faut préciser qu'un nouveau cadre politique soumis à consultation de la société basque quel qu'il soit, doit toujours être ouvert à n'importe quelle autre alternative ou proposition politique. Il n'y a aucun cadre politique comme point final de la volonté basque, c'est la volonté basque qui doit décider aujourd'hui et/ou demain de son modèle politique.

“

”

2.3. Le processus souverainiste dans le domaine socio-laboral

2.3.1. Considérations générales

(99) Le cadre actuel a mis en évidence ses insuffisances pour que nous progressions dans un modèle social et économique qui, basé sur la justice et la solidarité, réponde aux besoins des travailleuses et des travailleurs des différents territoires de EH.

(100) Les incessants dictats économiques, sociaux et du travail, des gouvernements de Paris et de Madrid influent négativement sur la lutte des classes et le combat pour le changement social. Les réformes successives sociales et de l'emploi imposées à EH par ces deux gouvernements ont détruit des droits et des conquêtes de la classe salariée importants. En conséquence, la situation de l'emploi se caractérise par des contrats précaires, le licenciement libre et la diminution de la protection sociale.

(101) Cette évidence conduit à rendre le domaine social indissociable d'un processus de construction nationale. Il n'y aura pas de processus de construction nationale qui ne soit basé sur un soutien majoritaire de la classe travailleuse et pour cela il est indispensable de jouir des outils et de la capacité à construire le pays socialement et économiquement, en répondant au intérêts objectifs de la classe travailleuse.

(102) L'organisation du cadre basque des relations du travail et de la protection sociale, conjugué à la définition d'un espace socio-économique basque sont les grandes tâches (défis) du syndicalisme basque pour garantir la dimension socio-économique d'un processus souverainiste ; et en plus, assurer une participation réelle et efficace dans la lutte pour le changement social. Nous avons besoin du MVRL (marco vasco de relaciones laborales = cadre basque des relations du travail) et de la PS (proteccion social = protection sociale) pour canaliser et rendre efficace notre force sociale.

(103) Le syndicalisme a un rôle stratégique dans l'élargissement de la base sociale du mouvement souverainiste. En ce sens, nous considérons inenvisageable un processus souverainiste à partir de considérations néo-libérales, parce qu'il ne pourra jamais drainer des soutiens sociaux majoritaires. Pour cette raison, nous croyons que la politique néo-libérale que soutient l'attitude du PNV, est, en soi, antinomique (incompatible) au développement ou à la proposition souverainiste dans la société basque.

2.3.2. Stratégie en direction d'un cadre des relations au travail et de la protection sociale

(104) Comme nous l'avons déjà dit, le syndicalisme abertzale doit installer un espace de réflexion et de débat pour définir une tactique visant un cadre basque de relations du travail et de protection sociale. Il faut évoluer de la phase de formulation à la phase de mise en pratique. Pour cela, un plan d'intervention concrète est nécessaire, ainsi que définir l'agenda dans la lutte pour le MVRL. C'est dans cet objectif que s'intègre la proposition de Conférence Intersyndicale d'Euskal Herria.

(105) Ces derniers temps, la revendication de cet espace est restée confinée au discours global des syndicats, mais sans la pression nécessaire de l'action de la propre classe travailleuse basque. Toutefois, les principaux bénéficiaires de ce plan doivent être les travailleuses et travailleurs, qui doivent comprendre pourquoi et pour quoi un MVRL. En conséquence, la juste action menée par LAB dans l'ensemble d'EH sous le slogan « nous vivons ici, nous travaillons ici, nous décidons ici » doit se développer et d'approfondir.

(106) L'action politico institutionnelle a une fonction importante et incontournable dans l'organisation d'un cadre des relations du travail et de la protection sociale. En conséquence, pour le développement du MVRL, les institutions et options politiques qui le soutiennent, doivent prendre en charge une pratique efficace, avec la collaboration de la majorité syndicale basque et le concours de l'ensemble de la classe travailleuse.

(107) Les organismes de participation institutionnelle actuels (CAL, CES, Tribunal du Travail de Navarre, Conseil du développement...) sont caractérisés par le manque de pouvoir politique en matière d'emploi de la part des institutions dont ils émanent. Ils sont les outils usés d'un cadre usé. Donc un axe d'intervention qui façonne un vrai espace de dialogue et d'intervention institutionnelle et sociale du syndicalisme doit être établi.

(108) Un nouveau projet institutionnel pour les relations de travail doit réexaminer les outils actuels et leurs particularités. Le syndicalisme doit être un interlocuteur actif tant au niveau national, local, que dans les herrialde (cantons), et son action syndicale doit donner une réponse tant aux problématiques de l'emploi et de la protection sociale, qu'aux politiques d'aménagement du territoire, infrastructures, logement, politiques industrielles, économiques et modèle de développement.

(109) Dans ce sens, LAB considère que le syndicalisme doit proposer de véritables cadres de participation dans les commissions sur l'emploi et le développement local, et dans les institutions d'herrialde. Nous réclamons un véritable espace de participation et d'intervention institutionnel autour des politiques économiques sociales et industrielles qui se décident depuis les Diputaciones en Hego Euskal Herria ou le Conseil du Développement en Ipar Euskal Herria. C'est-à-dire à partir d'une présence et participation dans ces espaces institutionnels que nous façonnerons, conjointement à notre action syndicale, un syndicalisme (qui sera) un contre pouvoir socio économique.

2.3.3. Contenu basique du cadre des relations du travail et de la protection sociale

(110) Compétence législatives pleine et entière et outils d'intervention et de participation pour définir les normes sociales et du travail, développer les politiques actives et passive de l'emploi, la formation professionnelle, et ainsi, avec les contributions des travailleurs, des travailleuses et du patronat, édifier un système de Sécurité Social avec compétence de régulation, garant d'une politique sociale universelle pour la population basque. Voilà les contenus de base d'un cadre basque des relations du travail.

(111) Le cadre basque de négociations collectives est un élément essentiel pour un cadre basque des relations du travail. La négociation collective doit s'organiser au niveau sectoriel ou d'entreprise sans que des sphères de négociations émanant des Etats n'interfèrent. Une négociation collective de ce type en Euskal Herria est parfaitement compatible avec les nouveaux défis qui s'imposent au syndicalisme européen à l'heure où il aborde des espaces de négociations plus larges. L'hypothèse d'une négociation collective aujourd'hui dans le cadre européen n'est qu'un simple effet d'annonce [une simple formulation], et, qui pourrait, qui plus est, faute d'être correctement structurée, accroître sa propre bureaucratisation, avec pour conséquence un affaiblissement des positions de la classe travailleuse.

“

”

(112) D'un autre côté, le MVRL doit favoriser une refonte des méthodes de représentativité des travailleurs et des travailleuses. Il sera nécessaire d'aborder le débat sur un système mixte de représentation syndicale pour inclure la participation des personnes privées d'emploi, travailleurs indépendants et salariés des petites entreprises.

2.3.4. Action syndicale dans la stratégie vers un cadre des relations du travail et de la protection sociale

(113) Le mouvement syndical basque doit conjuguer une double voie d'intervention dans sa stratégie (de rapprochement) vers le MRVL et le PS. D'une part, il est nécessaire de consolider et d'intensifier une offensive idéologique et sociale et conquérir de nouveaux terrains d'entente. D'autre part, il faut obliger les institutions et le patronat à créer un espace de dialogue social en EH pour, et à l'aide des accords interprofessionnels, définir les mesures et les propositions sur l'emploi, la médecine du travail, l'égalité des chances, etc... à l'écart des dictats des Etats.

(114) Dans ce sens, LAB confirme le bien-fondé de la proposition de dialogue social faite en 2002, et considère que la majorité syndicale abertzale doit concentrer son questionnement et sa force revendicative pour obtenir des avancées qualitatives dans cette direction.

(115) Comme il a déjà été remarqué, la négociation collective est un outil important dans la consolidation du MVRL et PS. La structuration d'une négociation collective au sein de l'entreprise, du secteur et des possibles cadres nationaux doit se faire avec efficacité et perspective tactique. Le manque d'harmonisation dans l'application des accords en est le facteur le plus paradoxal. C'est ainsi que nous devons établir un plan particulier qui dépasse l'étape revendicative aux entreprises soumises aux espaces nationaux.

(116) Quant à la structure actuelle de négociation collective, elle a besoin d'un remaniement afin de regrouper les activités et ainsi dépasser un morcellement très négatif, tant pour les travailleurs et les travailleuses que pour le syndicalisme.

(117) D'autre part, la progression dans les principes du MVRL et du PS, depuis les besoins et les intérêts de classe, nous contraint à remettre en question le caractère patriarcal de l'organisation des relations du travail, qui ne prennent pas en compte le besoin de tout individu à concilier la vie professionnelle, personnelle et familiale. Ce déficit structurel détermine les horaires de travail, l'accès, la disponibilité et la participation inégaux pour les femmes et les hommes dans le monde du travail et l'espace domestique. Au-delà des discours fallacieux d'aménagements, qui renforcent le rôle subalterne et la discrimination subis par les femmes au travail, nous devons construire un nouveau modèle de relations du travail qui nourrisse la complémentarité des responsabilités personnelles, de vie en commun et au travail dans l'égalité des droits et des chances.

2.3.5. Le patronat et le cadre basque des relations du travail

(118) Les organisations patronales d'Hego EH [Adegi, Cebek, SEA, CEN] se montrent hostiles, si ce n'est franchement belliqueuses envers la structuration d'un MVRL et PS, et restent fidèles aux directives des structures d'Etat auxquelles elles adhèrent [CEOE]. Le MEDEF, patronat français maintient la même position.

(119) La CEOE rejette catégoriquement les cadres propres [en référence aux cas basque, catalan ou galicien] : « l'Espagne doit être un marché unique du travail et économique », et s'est manifeste comme un rempart de plus dans la stratégie du gouvernement du PP en EH.

(120) Cette relation organique, avec son pari de classe, a conduit le patronat basque à utiliser un cadre de relations du travail de profil clairement néolibéral : il a poussé la précarité à un taux de 20% supérieur à la moyenne européenne et s'en sert comme outil de profit et d'exploitation, sert de caution à toutes les réformes de l'organisation du travail faites par l'Etat, et développe des attitudes autoritaires et de toute-puissance face aux organisations syndicales.

(121) La prétendue pluralité idéologique du patronat en EH est nulle, si elle existe, elle est neutralisée par les directions de structures professionnelles (catégorielles) qui déterminent et jugulent quelque autre modèle organisationnel qui soit. Aujourd'hui, le patronat basque s'est converti en larbin contre le changement et ne bouge pas le petit doigt pour obtenir une solution politique démocratique en EH.

(122) De la part des directions du Confebask, CEN et Medef, les références à l'instabilité et à la précarité économique sont multiples mais sans fondement, il ne prétendent rien d'autre que de créer la peur chez les travailleuses et les travailleurs. Le seul but poursuivi est l'offensive contre le MVRL et le changement politique en EH, toujours en concordance avec les discours et les positions des gouvernements de Paris et Madrid.

2.4. L'espace socio-économique basque.

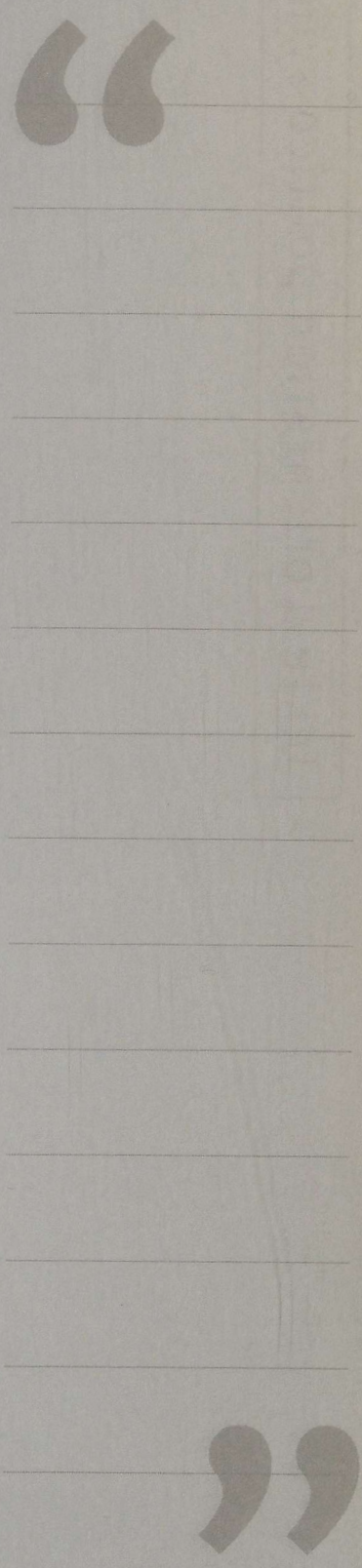
2.4.1. Considérations générales

(123) La compétence sociopolitique syndicale ne s'obtient pas seulement par ses références au modèle politique, mais également par sa capacité à influencer les politiques économiques et sociales du patronat et des administrations publiques, ainsi que de sa capacité à promouvoir un modèle social alternatif.

(124) En ce sens, l'organisation de l'espace socio-économique basque est indispensable pour consolider un modèle propre de développement adapté à nos possibilités et à nos ressources. De fait, les caractéristiques du tissu économique et productif (industriel) basque dessinent l'ensemble d'EH comme un espace de développement économique cohérent, c'est pourquoi, de toute façon, il faut dépasser les frontières politiques et économiques artificielles établies par les Etats français et espagnol.

(125) Il est par exemple inadmissible que les secteurs primaires de Basse Navarre, et de Soule n'aient pas leur espace de commercialisation et de développement naturel en EH, ce qui aggrave le démantèlement de (l'outil de) production et le (déficit) démographique de ces provinces, ou que l'organisation du transport dans notre pays interdise, par exemple, à quelqu'un qui vit à Bayonne de se rendre à Donostia alors que moins de 50km les séparent. C'est-à-dire qu'il faut entreprendre des plans de développement économique infra structurels qui structurent vraiment EH.

(126) C'est pour cela, du point de vue d'une construction nationale et sociale, que nous avons besoin d'un outil pouvant faire un diagnostic de la réalité socio économique du pays, définir les normes d'action, les mettre à jour (réactualiser) et se convertir en référence pour



un modèle de développement économique et social intégré. Les différents CES, l'Eustat, ou le Conseil Economique en Iparralde, ont une vision partielle, limitée et complètement inféodée aux institutions qui les ont créés. Il est donc nécessaire de créer et de donner une dynamique propre à une structure nationale de réflexion et de contribution socio économique à partir des champs patronaux, syndicaux, universitaires et médiatiques.

2.4.2. Structuration territoriale

(127) L'espace socio économique basque doit se doter des infrastructures de transport et de communications qui garantissent le développement et l'aménagement de l'ensemble d'EH. Nous avons besoin d'un plan d'infrastructures routières cohérent qui permette notre développement socio économique.

(128) Le plan d'infrastructures que nous évoquons doit répondre à la demande sociale, être partie intégrante d'une proposition de développement durable et ne pas être réalisée en fonction des intérêts économiques privés et patronaux.

(129) Le TGV envisagé par le gouvernement de Gasteiz est un projet pharaonique qui ne correspond pas à nos besoins en infrastructures ; équivaut à une dépense publique inutile et impressionnante ; qui supposerait un impact écologique considérable et atteindra négativement le secteur agricole basque déjà fragilisé. En conséquence de quoi, nous réaffirmons notre refus de TGV.

(130) Pour autant, LAB confirme le besoin d'un plan ferroviaire adapté aux nécessités sociales et de communications interne et externe à EH [proposition de LAB, EHNE, ELB, ELA et HIRU] et exige des institutions politiques l'ouverture d'un débat public et une consultation populaire autour d'un projet d'un tel impact politique et économique. La consultation populaire de l'ensemble de la population basque, pour des projets stratégiques, suppose des progrès vers la construction d'une démocratie participative sur laquelle LAB mise.

(131) Face à l'économie « dite du béton » qui mise sur des infrastructures routières qui ne se terminent jamais, nous rejetons des projets basés sur la simple favorisation des transports individuels et non collectifs, et les agrandissements incohérents des ports et aéroports, comme l'agrandissement de l'aéroport de Fontarabie (alors que l'aéroport de Parme est à 20km). De même, nous exprimons notre opposition au projet de l'autoroute nord-sud en Navarre et appuyons l'activité de LEIA en exigeant un améliore ment du tracé actuel entre la Haute et la Basse Navarre. Une profonde réflexion sur d'autres projets comme la Baie de Pasajes, les rocade de Bilbo et Donostia, etc.

2.4.3. Secteur public basque

(132) Le développement d'un secteur public est indispensable pour pouvoir entreprendre les travaux de construction nationale d'EH. Pour LAB, le secteur public basque doit changer radicalement sa méthodologie interne et aborder une nouvelle planification mieux adaptée aux demandes de la société basque dans son ensemble. En ce sens, il est nécessaire de disposer d'administrations publiques démocratiques et transparentes qui associent de façon structurelle la participation sociale et le service à la population comme objectif prioritaire.

(133) Le modèle que nous soutenons bénéficie, qui plus est, d'une composante nettement sociale. Ce n'est pas un secteur public destiné à faciliter au capital et au patronat l'accès aux

politiques fiscales, aux terrains ou aux infrastructures, c'est un secteur public dont la raison d'être est de répondre aux demandes sociales des citoyen(ne)s d'EH, faisant de cet objectif l'axe central des actions publiques.

(134) Pour cela nous devons favoriser un secteur financier basque, par la coordination des politiques publiques, par la gestion de nos propres outils et pleines compétences pour intervenir dans l'Union Européenne ; afin de faire progresser notre modèle de développement économique et social. Les Caisses d'Épargne basques, de par leur caractère social, devraient être un pan fondamental de ce secteur financier.

(135) Ainsi, les politiques publiques et l'entreprise industrielle publique doivent être les outils pour éviter que le marché, et non les besoins sociaux et la cohérence du modèle de production, ne marquent les orientations et l'évolution des secteurs et sous secteurs Une politique industrielle réclame la réalisation à l'échelle nationale d'un plan de politique énergétique exploitant toutes les capacités existantes et favoriser des mesures concrètes en terme d'énergies renouvelables comme alternative d'avenir.

(136) Le problème aigu de logement, généré par la spéculation croissante qui y est liée, provoque une augmentation, tant pour l'habitat neuf qu'ancien, qui rend inaccessible aux jeunes aussi bien l'accès à la propriété qu'au marché locatif. Les initiatives publiques du logement se sont limitées à la mise à disposition des intérêts immobiliers des terrains municipaux ou après modification des POS (plan d'occupation des sols), sans qu'une authentique politique publique de logement qui permette aux jeunes de réaliser des projets de vie autonome soit abordée. Le modèle spéculatif du logement construit une niche financière qui menace l'économie familiale et la propre demande interne.

2.4.4. Fiscalité et politiques sociales

(137) La politique fiscale est un instrument très important dans la redistribution des richesses et un outil fort pour renforcer un secteur public basque capable d'être le chef de file de notre modèle de développement. Toutefois, la politique fiscale appliquée par les administrations basques avantage les revenus du capital, permet la fraude sur les bénéfices des entreprises et pénalise les revenus du travail, ce qui engendre une fracture sociale croissante.

(138) LAB exhorte les administrations basques à un ferme engagement pour le développement des services sociaux et associatifs qui permettent la conciliation de la vie professionnelle, personnelle et familiale et garantissent un système de prestations sociales qui préserve une vie digne aux personnes qui perdent leur emploi ou qui touchent une pension (retraite). De la même manière nous exigeons que toutes ces politiques progressent depuis la sphère politique, et l'assurance que d'aucune façon elles ne se réalisent au prix de la précarité et de la dégradation des conditions de travail qu'implique la sous-traitance des services.

(139) C'est à partir de la politique budgétaire et de la gestion comptable de la Sécurité Sociale que doit se définir une politique sociale, redistribution des richesses qui serait en mesure de satisfaire les besoins de la majorité sociale travailleuse.

(140) L'instauration d'un revenu minimum à caractère universel pour les personnes qui n'ont pas d'emploi, en plus d'être un instrument de redistribution des richesses, est aussi le meilleur antidote à la précarité et à l'exploitation des jeunes travailleuses et travailleurs.

“

”

(141) D'autre part, il est indispensable d'instaurer une vraie politique d'égalité des chances et des droits dans le domaine socio-économique afin de réduire le déficit démographique qu'engendre l'inégalité que subissent les femmes en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de responsabilités personnelles et de vie commune.

(142) La compétence normative (législative) en matière de relations du travail et de protection sociale, comme la gestion des ressources économiques de la Sécurité Sociale et du chômage (INEM, ASSEDIC, ANPE ?), donneraient aux institutions basques une grande capacité de démontrer la fonction positive d'un Etat basque.

(143) La configuration de l'espace socioéconomique basque doit intégrer dans sa politique des secteurs qui souffrent aujourd'hui de l'exclusion et de la discrimination de régimes qui se proclament universels, c'est le cas des emplois de maison qui sont presque à 100% féminins et de occupés par un nombre toujours croissant d'émigré(e) s que la Sécurité Sociale proscri(e)s.

2.4.5. Système de santé

(144) La santé est un droit individuel et collectif basique, non assujetti au mercantilisme ou au profit d'intérêts privés et qui doit être considéré comme un bien public dont le financement dépend des budgets publics, avec leur organismes de contrôle correspondants.

(145) Depuis LAB nous parions pour la création d'un Espace Socioéconomique Basque qui garantisse un service de santé publique, universel gratuit, euskaldun et intégral qui s'occupe de la prévention environnementale et du travail et qui soit respectueux de la dignité et l'individualité des personnes.

(146) Nous nous trouvons au cœur d'une offensive stratégique du Capital, qui à travers des organisations comme l'OMC et le FMI, est en train d'imposer des politiques de liquidation des systèmes publics tant de santé que de protection sociale (AGCS : Accord générale pour la libéralisation du commerce et des services), ce qui impose une réponse sociale énergique qu'en tant que syndicat de classe nous avons l'obligation d'organiser au Pays Basque.

(147) Nous devons être particulièrement offensifs contre le renforcement du système de santé privé qui s'installe grâce à la concertation des prestations de santé depuis le système public ou par le transfert des fonctions et des ressources à des Mutuelles Privées qui basent leur activité sur des concepts strictes d'intérêts économiques.

(148) Il faut éviter que le système de santé se privatise et, en conséquence, perde en qualité et en universalité. Il faut combattre la privatisation explicite ou dissimulée du système de santé qui doit veiller à la santé individuelle et collective de la population du Pays Basque en marge de l'intervention des intérêts du marché et des capitaux transnationaux précisément intéressés par la marchandisation de la santé comme élément fondamental du néolibéralisme économique. Nous devons lutter pour l'amélioration de la qualité du système public et l'accès universel aux services de santé, ce pour quoi l'augmentation des ressources publiques indexée sur les besoins en matière de santé est indispensable.

(149) Cette même stratégie jette les bases pour la destruction du système de protection sociale et la privatisation des services socio sanitaires comme un nouveau secteur de production industrielle où les soins socio sanitaires se convertissent en une marchandise de plus et où les pouvoirs publics renoncent à leur fonction de garants des droits sociaux individuels.

2.4.6. Sistema educativo

(150) Si Euskal Herria veut survivre en tant que nation, il a besoin d'un système éducatif propre. Un système qui offre toutes les étapes depuis l'éducation maternelle jusqu'à l'université. Un système dans lequel le l'Euskara sera fondamental, qui assure son avenir et développement et prenne pour référence l'identité culturelle, sociale et économique basque. En comprenant notre identité, nous pourrions comprendre d'autres réalités, d'autres cultures, la connaissance universelle.

(151) LAB prendra en compte divers aspects dans ce projet d'un système éducatif national basque :

- Travaillera en faveur des droits à l'éducation de toute la société basque.
- Miserait sur un système éducatif public. Un système qui permettra un nouveau modèle public qui se définira en fonction du d'Euskal Herria.
- Nous encouragerons un nouveau modèle public qui se construira sur la référence des institutions nationales d'HE. Nous créerons les conditions pour avancer dans cette direction et dans la définition du système, public et non public.
- Nous continuerons surtout à avancer sur trois projets prioritaires :
 - Euskaldunisation en général, et favoriser les modèles en immersion en particulier
 - Concrétisation du curriculum basque
 - Création de l'université basque

2.4.7. L'économie sociale

(152) Le mouvement coopératif basque a de gros potentiels et s'est imposé comme un apport solide à notre développement socio-économique. Cette référence générique n'interdit pas de souligner le besoin d'un débat approfondi sur la dévaluation du modèle, son intégration dans les mécanismes et les formes d'exploitations capitalistes et sur le respect du besoin d'une forte implication dans l'espace socio-économique basque.

(153) Le mouvement coopératif doit être un agent actif du développement d'EH, et ne pas se baser uniquement sur des critères de marché et de profit. Il doit assumer ses responsabilités dans l'essor économique des zones sinistrées de notre pays, et, grâce à son réseau commercial, établir des mécanismes de soutien qui donnent priorité à notre activité de production. A l'heure où il faut réagir aux réalités démographiques et sectorielles, on ne peut conserver des critères exclusifs de marché à court terme et de profit maximum.

(154) Il est nécessaire (en tant que militants de LAB) que nous initiions une stratégie syndicale d'intervention, pour structurer la présence syndicale dans le monde coopératif, faire obstacle à la précarisation des conditions de travail et réclamer aux entreprises coopératives, et par extension aux sociétés anonymes, un engagement résolu pour le développement socio-économique d'EH.

2.4.8. Environnement et modèle de développement

(155) Il est impossible de construire un espace socio-économique basque sans aborder, depuis une perspective sociale, le modèle de développement qui va lui donner sa substance. L'objectif d'un modèle de développement durable est de canaliser les efforts d'investissements et les initiatives du secteur public, de permettre notre propre développement tout en protégeant nos ressources naturelles, l'utilisation rationnelle du sol, de l'eau, de l'air et de la biosphère.

“

”

(156) Il faut associer les politiques d'économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, les moyens de transports collectifs et la réduction de la mobilité. (ce modèle de développement) doit être, en définitif, l'outil déterminant pour qu'EH puisse entrer en relation avec l'ensemble des peuples européens et du monde, à partir de la défense et de l'utilisation rationnelle de nos propres ressources et l'encouragement à notre souveraineté (autosuffisance, indépendance) alimentaire.

(157) La mise en place d'un modèle de développement durable comme celui que nous proposons requiert la participation active de la société, des travailleurs, et des travailleuses. Il n'est pas possible que les décisions fondamentales des politiques économiques, énergétiques ou infra structurelles se prennent en marge, et souvent à l'encontre, des besoins sociaux, ou, ce qui est pire, sous les dictats des intérêts financiers et des corporations transnationales. La prise de décision de la part de la société ne peut se limiter à l'exercice périodique d'un droit de vote. Les organisations syndicales doivent avoir des filières (canaux) de participation et de prise de décisions, et différents systèmes d'adhésion populaire qui contribuent au développement de la démocratie participative doivent se mettre en place.

(158) Le modèle de développement durable est intrinsèquement associé au modèle de consommation raisonné, à la promotion de nos produits et à des politiques de recyclage des matières organiques résiduelles et la réutilisation des emballages comme véritable alternative à l'incinération des déchets.

2.4.9. Moyens de communication

(159) Le caractère stratégique du monde de la communication dans l'évolution de la société place EH face à la nécessité de donner corps à un espace de communication basque, dans lequel les médias publics et associatifs doivent être l'élément le plus significatif.

(160) L'accès à une information vraie et objective est un droit pour tout individu, et en tant que tel doit être garanti par les médias publics et les politiques publiques en défense de la liberté d'expression.

(161) L'information est devenue la matière première pour se maintenir au pouvoir grâce aux politiques de communications mises au service des intérêts économiques et politiques et à la manipulation de l'information ; elle est en train de se convertir en véritable outil de soumission à la pensée unique.

(162) En conséquence, disposer en EH de moyens de communication publics et associatifs, de politiques publiques et d'outils capables de protéger les personnes des agressions commanditées par les stratégies de communication, devient une nécessité inévitable. Dans ce sens, nous croyons indispensable la création d'un observatoire social pour la surveillance et la dénonciation des politiques informatives contraires au droit citoyen à une information vraie et objective.

3. Classe ouvrière et syndicalisme en Euskal Herria.

3.1.- Situation de la classe laborieuse basque

3.1.1.- Cadre de situation ou sphère d'intervention syndicale

3.1.1.1. Néolibéralisme et restructuration industrielle

(163) Le néolibéralisme régnant depuis le début des années 80 a renforcé ses positions avec les politiques de reconversions industrielles qui eurent un impact énorme sur l'emploi et notre tissu industriel. La série de reconversions et de privatisations de cette décennie, dont les conséquences sur le taux de chômage et la déstructuration sociale furent énormes, a été suivie par une nouvelle phase pour la classe travailleuse basque.

(164) Dans la conjoncture internationale actuelle, les entreprises capitalistes ont dessiné une stratégie d'accumulation des plus values et des bénéfices basée sur une nouvelle organisation de la production. Elles ont imposé la flexibilité et la déréglementation des relations du travail, la délocalisation des unités, l'introduction de nouvelles technologies qui réduisent les effectifs, la sous-traitance de la production et des services, le démantèlement des anciennes usines, de nouvelles organisations du travail, etc. Elles ont progressivement imposé des changements dans les systèmes d'exploitation.

(165) Dans l'évolution du tissu industriel basque, il faut souligner l'importance des multinationales, et particulièrement celles en relation avec la production automobile [Mercedes, Volkswagen, Nissan, Michelin, Firestone...] devenues désormais les plus gros employeurs et ceux qui ont la plus grande incidence sur les secteurs sous traitants, et le fer de lance des nouveaux systèmes d'exploitation.

3.1.1.2. Néolibéralisme et classe ouvrière.

(166) La division de la classe salariée en différents segments imposée par le néolibéralisme a eu une grande répercussion en EH, et a favorisé la création de nouveaux mécanismes et de nouvelles réalités d'exploitation et de domination.

(167) Les articles joints à l'annexe 1 attestent de la division de la classe laborieuse amorcée par les politiques néo libérales et nous ont fourni une image du domaine où intervient le syndicalisme basque.

(168) La modification de la structure productive et la multiplication des petites entreprises, tant au niveau industriel qu'au niveau des services, combinées à ce morcellement de la classe laborieuse, rendent très difficile le travail du syndicalisme. Cette constatation s'appuie sur les milliers d'entreprises sans représentation syndicale. [Annexe 2]

(169) Dans la composition de la classe travailleuse basque, l'évolution de flux migratoire en EH est devenu un paramètre toujours plus important. Le patronat profite de la situation de ces personnes pour augmenter ses bénéfices, et renforcer ses mécanismes d'exploitation par des mesures de précarisation et de discrimination. Les conditions de travail proches de l'esclavage, dans lesquelles travaillent les personnes immigrées, particulièrement dans l'agriculture, la construction et le travail domestique[ce dernier en tant que choix presque unique pour les immigrants], sont particulièrement significatives.

“

”

(170) Le processus de restructuration des relations du travail, qui, réforme après réforme impose le modèle néo libéral, ne s'attaque pas à la base patriarcale du capitalisme qui suppose la division du travail en fonction du sexe. En conséquence, les femmes continuent en situation de subalternes par rapport aux hommes dans leur place sur le marché du travail. L'égalité des chances et des droits des travailleuses et des travailleurs est déterminé par l'incomptabilité structurelle de l'espace professionnel, public, traditionnellement assigné aux hommes et l'espace de vie, domestique et privé assigné aux femmes.

(171) D'un autre côté, les entreprises de travail temporaire ont été un instrument important pour l'accroissement de la précarité et le trafic de main d'œuvre à la carte pour le patronat. C'est pourquoi, à l'intérieur de la lutte contre la précarité, dans le domaine du contrat de travail il est indispensable de maintenir un front de riposte contre les ETT et de neutraliser leur fonction perverse.

(172) Dans la même ligne, la sous-traitance est devenue un outil très utilisé par les grandes entreprises. La sous-traitance dans des domaines comme le nettoyage, les transports, la construction, la maintenance, etc. et son élargissement à des secteurs de production dans les grandes entreprises a pour objectif d'augmenter la productivité, réduire les coûts et créer dans le même lieu de travail des groupes de travailleurs et de travailleuses soumis à des différentes conditions de contrat de travail et stagnantes.

(173) La stratégie de dérégulation instrumentalisée par le capital crée ainsi des travailleuses et des travailleurs indépendants ou pseudo indépendants. Ces personnes sont liées aux entreprises par des travaux déterminés, mais fonctionnent en régime indépendant, avec des conditions de travail qui les amènent à l'auto exploitation. Voilà une forme supplémentaire de division et d'exploitation de la classe laborieuse.

(174) Dans cette description de la situation des travailleurs et des travailleuses, il faut mettre en relief l'action des administrations publiques d'EH, qui ont donné une couverture et une caution importante à toute cette stratégie néo libérale de démantèlement et de dérégulation des relations du travail. Les politiques de recrutement des P.N.V et U.P.N dans le secteur public sont entachées de précarité et de sous-traitance, c'est-à-dire, que l'administration politique est devenue une simple annexe de la stratégie néo libérale du secteur privé de l'économie.

(175) Nous pouvons conclure que la flexibilité et la précarité de l'emploi sont devenus la grande arme du patronat dans la confrontation des classes, en plus d'aggraver la discrimination dont souffre la femme sur le marché du travail. Cet instrument de soumission, et, parfois de profit. La précarité et l'instabilité de l'emploi contrôlés exclusivement par le patronat, créent la dépendance du travailleur et de la travailleuse et provoquent une perte d'impact de l'action du syndicalisme.

(176) Son évolution a promu une corporatisation de l'action syndicale dans les entreprises. Le corporatisme « interne » dans les moyennes et grandes entreprises est un pépinière de syndicalisme et provoque des dynamiques statiques et individualistes chez les travailleurs. Ce traquenard contre le syndicalisme de classe doit être le facteur central d'une réponse cohérente de notre organisation.

3.1.1.3. La violence au travail et les conditions de travail

(177) La précarité et la sous traitance provoquent des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les chiffres de la mortalité au travail, comme les autres atteintes à la santé dont nous souffrons en tant que collectif de travailleurs et de travailleuses, sont en relation directe avec la détérioration des conditions de travail, avec un investissement patronal nul dans la sécurité, la santé ; l'inefficacité des administrations dans les activités de contrôle, d'inspection et de sanction.

(178) En conséquence, nous sommes devant une responsabilité directe du patronat pour utiliser la précarité et la sous traitance comme unique objectif d'accroissement des marges bénéficiaires au prix de la mise en danger de la vie et de la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

(179) Nous nous trouvons face à une violence dans le travail qui, seulement en 2003, en Euskal Herri et selon les statistiques officielles, a occasionné au minimum 150 décès et des milliers de handicaps et de maladies professionnelles. A l'heure où l'on parle tant de violence, les victimes de cette violence au travail, qui mériteraient aussi un traitement médiatique, une riposte syndicale, une mobilisation citoyenne, une action politico institutionnelle, sont pourtant oubliées.

3.1.2.- Evolution de l'affrontement de classe en Euskal Herria

(180) Les changements des relations du travail ont accru le pouvoir du patronat et favorisé l'accentuation de l'autoritarisme et de la toute puissance contre la classe laborieuse. Le patronat est très à l'aise et protégé par une législation qui lui permet de dominer les relations au travail sur les points névralgiques de l'embauche et de l'abolition de la relation au travail. Pourtant, la situation que nous avons décrite ci-dessus a provoqué un recul significatif de la classe travailleuse et du syndicalisme dans sa capacité de confrontation avec le patronat et les administrations

(181) La division de la classe laborieuse est le virus de l'égoïsme et de d'individualisme, de la perte de confiance dans les rôles du syndicalisme et de la lutte. Ce qui a induit que d'importantes couches du prolétariat assument des attitudes et comportements bourgeois et se détournent des réalités de l'exploitation et de la discrimination.

(182) Les nouvelles méthodes d'exploitation utilisées par le capital néo libéral n'ont pas généré une augmentation de la conscience et de la capacité de contestation sociale. Au contraire, une érosion de la conscience de classe et des valeurs comme l'individualisme, le consumérisme, l'individualité, l'égoïsme, etc. s'est produite

(183) Dans ce sens, la désidéologisation qui s'installe dans l'action syndicale dans les entreprises est particulièrement préoccupante. La dynamique revendicative dans la négociation collective s'est appauvrie et les contenus qui tendent à caractériser la détermination de classe dans les entreprises s'est réduit à une simple négociation sur les salaires et pas beaucoup plus.

(184) L'image du syndicalisme, parfois créée artificiellement, mais aussi justifiée par un modèle syndical complaisant dans les années 80, a éloigné la jeunesse de la lutte syndicale et de classe. C'est-à-dire que les organisations syndicales, en général, n'ont pas été une référence pour la jeunesse qui accédait au marché de l'emploi. Ce qui a développé un schéma anti-syndical et individualiste qui a favorisé la stratégie d'affaiblissement le mouvement ouvrier.

“

”

(185) Pourtant, il y a une présence importante de la jeunesse. C'est la conséquence d'un modèle syndical de profil socio politique avec un engagement de lutte et de riposte quotidienne dans les entreprises. L'apport des ces secteurs jeunes est une garantie de rénovation et de renforcement stratégique du syndicalisme abertzale qui, à son tour, va créer les conditions pour changer les caractéristiques de la confrontation de classe dans les entreprises.

(186) Pourtant, d'un autre côté, les avancées dans l'action confédérale du syndicalisme basque dans sa posture et son intervention face au patronat et aux administrations publiques, n'ont pas obtenu de résultats cohérents avec des propositions et des mobilisations au ras du sol dans les entreprises ou les secteurs.

3.2.- Evolution du syndicalisme en Euskal Herria

3.2.1. Syndicalisme abertzale

(187) L'évolution du syndicalisme abertzale en EH a pour importante référence le développement et la propagation du modèle de syndicalisme de classe et socio politique qu'ont construit les femmes et les hommes de LAB.

(188) La revendication du partage du travail et de la richesse, la construction d'un nouveau modèle de société et la lutte pour l'autodétermination et la souveraineté sont les axes autour desquels LAB assure un important niveau de leadership dans le mouvement ouvrier basque.

(189) Sans la progression de ce type de syndicalisme représenté par LAB, et sans la lutte de la gauche abertzale, les profonds changements que ELA a effectués tant à propos de son analyse du cadre autonome que par rapport au modèle syndical, n'auraient pas été possibles.

(190) En effet, ELA est passé de la promotion d'un syndicalisme apolitique, c'est-à-dire tourner le dos à une action confédérale socio-économique et développer un syndicalisme de co-gestion avec le patronat et les administrations publiques en Euskadi [ce qui favorisa un soutien direct à son évolution représentative dans les années 80] à l'évolution importante de sa personnalité et son modèle, ce qui a rendu possible les conditions objectives pour des espaces de convergence avec LAB.

(191) La rupture de ELA avec CCOO-UGT et la convergence avec LAB sur un sujet stratégique comme l'est le cadre basque des relations de travail en février 1994, marqua le début d'un processus d'accords et de compromis qui, malgré ses différentes étapes et crises, a été un des paramètres les plus importants dans le panorama social et politique basque de la dernière décennie.

(192) La grève générale de mai 1999 fut la première grève générale de contenu proprement sociopolitique qui se soit faite en Hego EH. Elle a rendu évidente la capacité de mobilisation du syndicalisme abertzale, tout comme le potentiel de l'unité d'action et son immixtion et indépendance par rapport au syndicalisme au niveau de l'état.

(193) Pourtant, la rupture de l'unité d'action de la part de ELA en automne 2003 signifia un recul important de cette tendance à gagner des espaces de dialogue et de pouvoir face au patronat et aux administrations. Bien que LAB ait fait différentes tentatives pour restaurer l'unité d'action, celles-ci se sont brisées sur une décision tactique de ELA très en relation avec la pression politique et le processus électoral syndical qui se profilait à l'horizon.

(194) La crise qui s'est ouverte postérieurement a paralysé la résurgence de la revendication et de la lutte du syndicalisme abertzale. L'action syndicale, ainsi, se centra sur une négociation collective incapable d'être, pour son propre bénéfice, un instrument pour avancer vraiment dans les positions syndicales et de classe.

(195) Pourtant, après les élections syndicales de 2002-2003, desquelles les deux organisations syndicales sont sorties renforcées, la récupération de l'unité d'action est venue consolider l'action confédérale et la négociation collective, et ainsi, a ouvert des perspectives dans le domaine socio politique. Connaissant le caractère conjoncturel des accords de février 2003, nous comprenons que son développement et sa gestion ont été globalement positifs, puisque ils ont établi les conditions pour la réflexion ainsi que des compromis de plus grande consistance et perspective, tant dans le domaine syndical que dans le domaine socio politique.

(196) De toute façon, malgré l'évolution représentative du syndicalisme abertzale, et le fossé toujours plus profond avec CCOO_UGT, il n'y a pas de conséquence directe sur l'impact réel dans les entreprises, ni les changements qui devraient se produire quant à la confrontation de classes. Bien que seul le syndicalisme abertzale ouvre des dynamiques de lutte et de riposte, puisque CCOO-UGT sont dans l'unité d'action avec le patronat, il est évident qu'il y a un déséquilibre entre la référence socio politique et socio-économique de la majorité syndicale basque et la capacité ou force réelle pour modifier le cadre de situation de la classe travailleuse basque.

(197) Quant au processus politique d'émancipation national et social basque, l'unité d'action entre LAB et ELA a été et est la base d'une confluence syndicale qui peut avoir une transcendance stratégique. L'espace syndical organisé [avec plus de 160 000 affilié(e)s] que représentent ELA, LAB, EHNE, ESK, STEE et HIRU s'est converti en un facteur quantitatif et qualitatif clef pour une stratégie souverainiste et de changement social.

(198) D'autre part, le syndicalisme abertzale collabore avec les mouvements sociaux, non seulement dans les dynamiques anti globalisation néo libérale, mais aussi en relation aux thèmes de caractère économique et social spécifiques [TAV (TGV), salaire social, etc.]. Cette « alliance » a progressé de façon significative avec la constitution du Forum Social d'Euskal Herri.

3.2.2. Syndicalisme dans les Etats français et espagnol

(199) Le syndicalisme espagnol se définit par rapport aux mêmes paramètres qui caractérisent le pacte « antiterroriste » entre le PP et le PSOE, c'est-à-dire contre la revendication démocratique légitime d'Euskal Herria du droit d'autodétermination. Cette orientation politique détermine son positionnement contre le cadre basque de relations du travail, et motive son « néo centralisme » quant aux relations du travail [Forcem, négociations collectives...]. Les changements qui se sont produits chez CCOO en EH n'ont pas modifié sa position politique et syndicale subordonnée à la structure espagnole.

“

”

(200) CCOO et UGT représentent un modèle syndicaliste de gestion et de pactisation, d'accompagnement du système et de l'organisation économiques et sociales en vigueur, et d'engagement inexistant pour un changement politique et social. Ils se sont transformés en grandes entreprises de cadres syndicaux sans tactique ni stratégie syndicale conséquente pour avancer dans les positions de classe. Derrière nombre de discours médiatiques et de beaucoup de présence institutionnelle, s'abritent leurs rôles de simples amortisseurs des contradictions du système économique.

(201) Nous pouvons dire la même chose des grands syndicats français, la CFDT considère les réformes néo libérales comme nécessaires et c'est prononcé en leur faveur. La CGT, de son côté, tout en rejetant les réformes, n'est pas plus disposée à affronter avec détermination la politique néo libérale du gouvernement. Les tentatives d'alliance CFDT/CGT pour une opposition commune aux mesures néolibérales, sans parvenir à une confrontation radicale avec le gouvernement, ont échoué à cause du soutien de la CFDT à la réforme. De son côté, la CGT souffrant de l'affaiblissement des partis socialiste et communiste, ne soutient pas la grève générale.

(202) Le syndicalisme français soutient à l'égard de EH les mêmes positions que CCOO et UGT en Espagne. L'hostilité montrée et les obstacles opposés à la création de LAB en Ipar EH expriment clairement sa politique syndicale et son rejet d'un secteur organisé propre aux travailleurs et aux travailleuses basque.

(203) Nous maintenons en Ipar EH de bonnes relations avec la CGT-éducation, SUD-éducation, SUD-PTT et CNT avec lesquels nous partageons de nouveaux points de vue sur l'action syndicale et la lutte contre les réformes antisociales. Notre objectif est de maintenir ces relations et d'avancer pour arriver à des accords d'initiatives syndicales et des mobilisations conjointes.

(204) L'entrée en scène de LAB en Ipar EH a provoqué une certaine « abertzalisation » de certains syndicats français qui se montrent maintenant plus sensibles à des thèmes comme l'Ikurriña, l'Euskara, la situation des prisonnier(re)s politiques, l'exigence d'institutionnalisation, etc. Ce qui créera, à moyen terme, des contradictions internes progressives qui, à leur tour, doivent légitimer le discours et la stratégie de LAB dans la classe ouvrière d'Ipar EH.

4. Une vision critique de notre action syndicale

4.1. Petit récapitulatif

(205) Ces dernières années, l'action syndicale de LAB s'est exercée dans un contexte de bouleversements des méthodes d'exploitation et de domination sur la classe travailleuse [avec les conséquences évoquées antérieurement] et pendant une période d'accumulation des profits par le patronat.

(206) Lors du 4^e congrès, le processus de récupération de la capacité de confrontation est devenu la référence de base. Ce qui a permis d'entamer une dynamique confédérale importante et de fonder de nouveaux mécanismes de mobilisation et de lutte idéologique.

(207) Toutefois, le fossé entre le discours et la pratique au ras des pâquerettes a annulé les références au 4^e congrès ; et une usure, ou érosion, du modèle syndical ou de notre capacité d'adaptation aux paramètres de confrontation qu'exigent les nouvelles situations d'exploitation que subit la classe travailleuse comme syndicat de classe, s'est produite lentement

(208) Ce qui, ces dernières années, a creusé le fossé entre un discours théorique sur le modèle syndical d'affrontement et une pratique où les tendances à la résignation et le manque d'autocritique ont gagné du terrain. En plus, les élections syndicales à partir de l'automne 2002 ont rendu difficile l'amorce d'une réflexion qui se faisait déjà sentir comme nécessaire pour résoudre cette situation.

(209) En conséquence, ce congrès doit promouvoir une réflexion sur un modèle syndical et organisationnel d'influence similaire aux résolutions qui marquèrent l'Union Nationale de Lesaka autour des méthodes de reconversion industrielle, problématique déterminante dans la crise que traversait la classe laborieuse basque dans les années 80. Désormais, sur la base des variables socio politiques et de l'emploi actuelles, LAB doit renforcer ses signes d'identité avec un modèle syndical donnant plus de solidité à son projet stratégique. Nous sommes à un moment approprié pour conduire cette réflexion autour des contenus, formes et dynamiques d'un syndicalisme de classe et socio politique imbriqué dans le processus que vit Euskal Herria.

4.2. Caractéristiques de l'usure dans l'action syndicale

(210) Bien que le syndicat ait gagné en renommée extérieure comme acteur social et ait acquit de l'importance médiatique, la référence interne au domaine d'intervention s'est usée. Un déficit de communication avec la dynamique confédérale, sectorielle dans les entreprises s'est installé. Ce déséquilibre est évident, sans être général dans toute l'organisation et malgré des notables efforts de beaucoup de militantes et de militants. Pourtant, la désorganisation de notre action syndicale a été admise avec un certain naturel et une certaine résignation.

(211) La désidéologisation de notre action syndicale et la tendance à nous accommoder de la situation et des niveaux de conscience déterminent le rôle d'avant-garde que doit acqué-

“

”

rir le militantisme syndical dans l'affrontement de classe. Les positions radicales et de gauche sur le terrain politique ne sont pas souvent accompagnées d'une action syndicale cohérente. Le recul généralisé dans les secteurs politiques et sociaux de gauche est évident.

(212) Un vide de réflexion et d'intervention dans ce qu'a de plus déterminant l'apport socio politique de LAB s'est produit, c'est-à-dire dans le modèle socio économique. Toutefois, les efforts réalisés ces derniers mois pour combler ce déficit sont patents. TAV, Forum Social, Loi des Caisses d'épargne, politique de la santé, politique de la pêche, loi des Universités, etc.

(213) Ce déficit de notre action syndicale influence aussi notre « disparition » de la rue ou la faiblesse de notre rôle de référent quant au modèle social. Nous sommes dans les entreprises, mais il semble que nous n'avons pas de projet de modèle social [modèle de système de santé, prise de position face aux politiques fiscales, politique du logement, infrastructures, etc.] qui représente l'ensemble de la société.

(214) D'autre part, les structures du syndicat ont fonctionné selon un syndicalisme de demande et non d'offre. Ce qui veut dire que nous sommes dans l'attente que les problèmes arrivent aux sièges du syndicat et nous ne planifions pas une action syndicale offensive et de riposte aux nouvelles réalités existantes d'exploitation.

(215) La négociation collective a été contaminée par toute cette évolution. Nous avons grandi en représentation et en capacité d'intervention, et pourtant, nous nous sommes installés dans une dynamique à la carte, très désorganisée par rapport aux réalités et aux contenus des conventions collectives. Année après année les orientations pour la négociation collective se transforment en références d'usage plus ou moins facultatif dans chaque secteur ou entreprise ; et il y a des difficultés pour réorienter les actions depuis la structure confédérale.

4.3. Causes

(216) Il n'y a pas de causes ponctuelles qui expliquent la cause des effets que nous avons exposés, si ce n'est qu'il y a différentes problématiques de natures différentes qui s'interconnectent et se nourrissent les unes les autres.

(217) Le néolibéralisme a influé sur la lutte des classes et a amené une désidéologisation quant au modèle social, à l'alternative de classe et à la lutte contre le patronat pour le pouvoir. Ce qui a entraîné une contamination néolibérale des organisations de classe, et plus encore si on aborde la nécessaire réadaptation idéologique. Cela affecte aussi LAB, une avant-garde interne [permanents et militants] qui, inconsciemment, se paralyse face à l'animation de l'action syndicale, et réduit son activité à un syndicalisme de demande, défensif et incapable de faire des avancées dans la confrontation de classe.

(218) Le 5^o congrès, affecté par une situation externe et interne difficile et complexe, n'a pu approfondir ni mettre en route les orientations de l'action syndicale et du modèle d'organisation qui furent proposés et développés pendant le 4^o congrès.

(219) D'autre part, si nous ne sommes pas capables de l'absorber correctement dans des structures souples et bien nourries politico et socialement, il faut aborder la croissance des

effectifs comme une variable à considérer. Dans ce sens, le modèle organique du V^o congrès [opérationnellement et pas sur le papier] n'a pas réussi à adapter les structures du syndicat à notre modèle d'action syndicale et d'intervention sociopolitique. Au contraire, nous remarquons avec préoccupation une hiérarchisation croissante et un fonctionnement vertical du syndicat. Ainsi la spécialisation mal comprise et une certaine corporatisation des tâches sont à prendre en compte puisqu'elles ont érodé le concept classique d'engagement militant total dans LAB.

4.4. Conclusions.

(220) L'organisation doit avoir la capacité de s'auditer et de mettre en place les mesures nécessaires. L'autocritique et le rejet de s'autosatisfaction sont des questions clefs dans le développement de n'importe quelle organisation révolutionnaire de classe. Nous ne devons pas nous effrayer, il faut que cela soit un exercice de responsabilité collective et la preuve de la bonne santé du projet.

(221) Ce congrès doit être le point d'inflexion dans la rénovation du modèle syndical et organisationnel de LAB, se projeter clairement comme syndicat abertzale, indépendantiste et de classe au sein de la classe travailleuse basque et continuer à être un acteur social d'importance et d'influence dans le processus politique basque.

“

”

[The text in this section is extremely faint and illegible. It appears to be the main body of the document, likely containing the political and syndical orientation mentioned in the header.]

2.1 Conclusion

[This section contains the concluding text of the document, which is also very faint and difficult to read.]

5. Dynamiser notre modèle syndical

5.1.- Deux modèles, une seule référence pour LAB

(222) Le syndicalisme se décline en deux grands modèles : le modèle « indépendant » du politique, sans idéologie quant à un modèle socio économique et de simple co- gestion dans l'action syndicale ; et le modèle syndical organisé souverainement qui propose la lutte des classe quotidienne dans une stratégie pour une alternative politique et sociale favorable aux travailleuses et aux travailleurs.

(223) Le syndicalisme de gestion, incapable de lutter et de construire une alternative de changement, se transforme en camouflage du système économique capitaliste. Le développement d'une technocratie syndicale européenne [incrusted dans la structure du CEL] est favorisé par un type de syndicalisme pactisant et résigné. Un syndicalisme de complaisance pour modèle économique néo libéral finit par faire de sa survie un objectif en soi.

(224) L'alternative à ce modèle demande une réadaptation permanente, une réaction aux agressions, et l'organisation que le système impose. Il doit maintenir un profil revendicatif et combatif, et réactualiser les contenus qui le caractérisent comme organisation de classe, de rivalité pour le pouvoir dans les lieux de travail, et d'opposition au statu quo politico économique.

(225) Le fondement déterminant du modèle syndical de LAB est son caractère d'organisation de classe. Parler d'un syndicalisme de classe, c'est parler d'un syndicalisme d'affrontement, cela veut dire disputer le pouvoir au capital pour la répartition de la richesse, dans les relations et l'organisation du travail. Cette lutte de pouvoir doit aussi s'exercer sur les lieux de travail.

(226) La personnalité de syndicat socio politique de LAB, comme acteur d'un projet d'alternative politique et sociale souverainiste, est ce qui donne du sens et de la logique à notre action syndicale dans l'entreprise ou le secteur, dans l'action syndicale "au ras des pâquerettes".

(227) L'action syndicale doit être constamment perfusée par une lutte idéologique interne et externe tendant à approfondir la conscience de classe et créer les conditions objectives et subjectives pour le développement correct d'un processus de changement politique et social.

5.2. La restructuration de la classe salariée, base de notre modèle d'action syndicale

(228) Le modèle d'action syndicale de LAB doit considérer la restructuration de la classe salariée comme un objectif essentiel.

(229) La division de la classe laborieuse, l'installation de corporatismes revendicatifs, influencent négativement le syndicalisme de classe et de combat dans son objectif de faire de l'union de classe la référence qui guide l'action syndicale de LAB.

“

”

(230) Nous ne pouvons accepter comme telle ou définitive cette division. Au contraire, tous nos efforts doivent être concentrés sur la structuration et l'interdépendance revendicatives de ces réalités créées par le système capitaliste, en évitant les dynamiques statiques et, parfois les conflits d'intérêts qui nuisent à la position de classe.

5.3. Syndicalisme de confrontation -de dispute du pouvoir avec le capital- acteur pour le changement social

5.3.1. Considérations générales

(231) La personnalité d'un syndicat de classe n'est pas une définition ou un label immuable, sinon qu'elle est sujette à une refonte continue selon que les variables de l'affrontement capital-travail se modifient.

(232) L'engagement pour un modèle social alternatif, pour des changements politiques et sociaux qui fassent avancer la classe laborieuse dans sa recherche du même, est quelque chose d'inhérent aux caractéristiques de ce syndicalisme de classe, de lutte pour le pouvoir, d'acteur du changement.

(233) Un modèle syndical de ce type doit éviter les schémas conjoncturels et maintenir des références revendicatives et de lutte. A LAB, cette référence doit garantir une cohérence et une discipline, ce n'est pas la référence pour la référence, ni le radicalisme pour le radicalisme, c'est la cohérence de notre action syndicale qui n'est pas disposée à glisser sur la pente facile de la faisabilité.

(234) La connaissance réelle de la situation de l'entreprise, du secteur, ou multinationale est une donnée clef pour situer l'affrontement de classe ou la dispute du pouvoir dans son juste terrain et rendre possible la prise de conscience des travailleuses et des travailleurs. La routine de la négociation et l'appauvrissement revendicatif amènent inexorablement à un modèle proche du syndicalisme de gestion.

(235) Un syndicat revendicatif a besoin de donner à la valeur de la lutte une dimension réelle et éviter les inerties pleines de résignation et pragmatisme qui sont l'antichambre de la démobilisation et de la déroute dans chaque entreprise. "Une lutte peut se perdre, mais si tu ne luttas pas, tu as déjà perdu".

5.3.2.- Domaines de conflit de pouvoir

5.3.2.1. Lutte pour le revenu du travail

(236) La lutte pour la redistribution du revenu et de la plus-value que génère le travail est un principe revendicatif de base qui détermine la position syndicale.

(237) Le soutien des mesures sociales et économiques de distribution de la richesse dans la société par les pouvoirs publics est un axe inhérent de la lutte pour le revenu avec le capital. Le revenu de base, le développement des services sociaux publics, la bataille pour des politiques fiscales progressives ou la création de taxes sur les mouvements spéculatifs du capital, [« la taxe Tobin »], etc. sont des revendications à intégrer à cette lutte pour le revenu et dans l'élaboration d'une alternative sociale progressiste.

(238) A l'intérieur de l'entreprise, une connaissance exhaustive de sa situation est nécessaire pour éviter que l'augmentation des salaires ne soit indexée sur l'IPC en vigueur. L'augmentation salariale doit tenir compte de l'IPC, mais doit surtout intégrer la redistribution des résultats du travail.

(239) Dans la bataille pour le revenu, la lutte contre les discriminations salariales est aussi importante que le chiffre revendiqué. Si nous n'abordons pas dans chaque entreprise une politique de réduction de l'éventail des salaires, ou des systèmes correcteurs d'effet [augmentation sur la masse salariale brute] les inégalités explosent et alimentent le corporatisme et l'individualisme.

(240) La lutte pour la réduction de la journée de travail est, en elle-même, une lutte pour le revenu contre le patronat. La réduction du temps de travail sans impact salarial et sans flexibilité pour en amortir l'effet, favorise l'embauche, et, en conséquence, une meilleure distribution de la richesse. Au contraire, la substitution de la réduction du temps de travail par la flexibilité ou par les heures supplémentaires ne bénéficie qu'à l'amélioration de la production qu'empêche le patronat.

(241) L'exclusion, la ségrégation professionnelle, la différence de salaire, de contrat et de conditions de travail, tout comme la double journée dont souffrent les travailleuses doivent être les paramètres de notre analyse et de notre revendication syndicale. C'est seulement comme ça que nous construirons une alternative pour l'ensemble de la classe laborieuse basque.

(242) Lutter contre la mortalité au travail ou donner une vraie dimension à la médecine du travail dans les entreprises, est une façon de plus de se battre pour le revenu contre le patronat. Il faut exiger des entrepreneurs des investissements pour la sécurité, et des normes d'embauche à longue durée, etc. ce qui, évidemment affecte le niveau de rentabilité et de productivité. La santé au travail est bien sur une variable qui doit se défendre comme un objet inaliénable et non négociable. Les négociations d'augmentation de salaires subordonnées à la diminution de l'absentéisme doivent être radicalement rejetées par LAB.

5.3.2.2. Relations du travail Emploi

(243) Les mesures néolibérales ont donné au patronat un pouvoir absolu sur l'embauche et le licenciement. L'utilisation arbitraire et frauduleuse de la législation du travail pour couvrir des contrats précaires qui entraînent la vulnérabilité des salarié(e)s exige d'un syndicalisme de classe des mécanismes de réponse concrets. Il n'est pas possible de considérer le contrat comme une prérogative exclusive du patronat et de ne pas introduire un schéma revendicatif qui n'ai pas la lutte contre la précarité comme principale référence. Les raisons en sont claires, la précarité c'est l'exploitation, et elle désarticule la riposte ouvrière en distinguant les divers collectifs de travailleurs et de travailleuses : CDI, CDD, intérimaires, etc.

(244) La précarité, doit être, pour la dispute du pouvoir dans les relations du travail dans la lutte pour un changement législatif, une référence inévitable. Dans notre cas, la revendication des MVRL et PS est subordonnée à la disposition d'un espace propre pour des changements législatifs. Par contre, elle ne doit pas servir d'alibi pour éviter une réponse directe à la précarité sous toutes ses formes, entreprise par entreprise, secteur par secteur.

(245) Cette bataille sur le pouvoir discrétionnaire du patronat à organiser et s'imposer dans les relations du travail, requiert des changements dans le modèle syndical, puisqu'il ne peut persister dans la routine d'une négociation collective aux contenus classiques qui se réfèrent aux conditions de travail des salarié(e)s en CDI. Il faut dépasser le manque et la dévalorisation de la revendication sur la précarité dans les contenus primordiaux de la négociation collective.

“

”

(246) Les licenciements économiques ou les mesures drastiques de réduction de CDD à caractère arbitraires doivent recevoir une réponse ferme de la part de LAB. Nous ne pouvons admettre la perte de l'emploi ou la dégradation des conditions salariales et des conditions de travail en tant que mécanisme de gonflement des comptes de résultats des entreprises. Aujourd'hui, avec le consentement de l'autorité dans le domaine du travail, les licenciements d'ajustement sont devenus un outil de plus de l'organisation de la production

(247) L'élimination des stocks dans les entreprises, et le fonctionnement selon les principes de flux tendus, favorisent cette tendance à utiliser les licenciements comme une mesure comme les autres d'organisation de la production. Nous constatons une certaine façon d'envisager les licenciements préventifs similaire aux terminologies militaires employées par certains gouvernants.

(248) La revendication de la retraite à 60 ans et les politiques de mise en préretraite dans les entreprises sont un paramètre de constante préoccupation dans la politique de l'emploi. Face aux tendances à la flexibilité sur l'âge de la retraite et à une stratégie d'éradication des préretraites [réformes de l'état français et pacte de Tolède], le syndicat doit développer des mesures comme le contrat de relève, et autres, qui favorisent l'entrée sur le marché du travail des jeunes, et permettent aussi une retraite digne.

5.3.2.3. Réorganisation du temps de travail

(249) La réorganisation du temps de travail, liée à la dite flexibilité de l'emploi se dessine comme un autre instrument de productivité et de profit pour les entreprises, au prix de l'emploi et des conditions de travail. L'instauration de 4 à 5 changements d'équipes, de crédits d'heures, d'horaires à la carte, de temps partiels, etc. sont des systèmes de flexibilité liés à la productivité, contraires à la création d'emploi et à l'amélioration des conditions de l'emploi.

(250) Ces systèmes, à l'occasion, sont dépendants de concessions en matières premières pour un secteur concret de travailleurs et de travailleuses. De cette manière, on crée un statut spécifique à un groupe, ce qui favorise le facteur de division interne. On peut trouver aussi le cas d'une augmentation de personnel, mais uniquement pour travailler dans ces conditions de flexibilité maximale. Ce qui, bien sur, est un autre facteur de fracture interne à l'entreprise.

(251) Ces systèmes de réorganisation du travail doivent être combattus par LAB. Comme déjà dit, nous ne pouvons, par exemple, négocier une réduction du temps de travail contre la flexibilité. Il s'agit d'un vrai chausse-trappe de la part du patronat, et d'une naïveté syndicale, que de considérer comme une avancée l'adoption des 35 heures contre la flexibilité, puisqu'il n'en résulte aucune création d'emploi, mais par contre davantage de productivité.

(252) La lutte contre les heures supplémentaires est indispensable pour la réduction et l'organisation du temps de travail. Une réponse catégorique à la précarité [travailler pour un emploi de qualité] doit être complétée par un travail sur la disparition des heures supplémentaires, qui s'effectuent sous la contrainte et créent les conditions de précarité des contrats et du salaire.

5.4. Une action syndicale de vrai contre pouvoir dans le processus de changement politique et social

(253) La philosophie de contre pouvoir du modèle syndical de LAB est déterminée par son caractère socio politique.

(254) Grâce à son indépendance d'organisation, le mouvement syndical est un élément primordial pour former un bloc abertzale et de classe dans le processus d'émancipation nationale et sociale en EH. Une stratégie de contre-pouvoir depuis le syndicalisme doit prendre en compte le caractère et les contenus des alliances tactiques nécessaires au niveau politique et social, pour rendre possibles l'inversion de sujétion entre le capital et les classes populaires. Sans jamais perdre son autonomie, et, bien évidemment, sans chèque en blanc qui subordonne le caractère propre de contre-pouvoir du syndicalisme.

(255) L'unité de classe affronte dans le cadre de chaque entreprise sa première épreuve. Nous ne pouvons tenir un discours global d'« unité de classe » si nous ne sommes pas capables de lui donner du sens dans la propre entreprise ou lieu de travail.

(256) Notre action syndicale de base doit se construire sur une même lutte pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses d'un centre de travail, et doit dépasser la division provoquée par les différentes normes de recrutement. La participation des affilié(e)s doit être une composante permanente, ce qui induit l'utilisation de mécanismes de communications adéquats.

(257) La dynamique revendicative dans les centres de travail stagne, et LAB doit y trouver une réponse claire. A partir de cette orientation de base, nous dépasserons les problèmes d'application qui surgiront et, souderons les relations, la solidarité et l'unité revendicative dans les centres de travail.

(258) Cette stratégie de contre pouvoir que nous revendiquons pour notre action syndicale doit faire partie des dynamiques que nous favorisons tant dans la négociation collective qu'à l'heure d'aborder d'autres domaines de notre intervention syndicale, comme nous allons l'évoquer.

5.4.1. Négociation collective

5.4.1.1. Considérations générales

(259) La négociation collective est un instrument central de notre travail syndical. De fait, une bonne partie du renouvellement des contenus et des mécanismes de travail et de lutte que nous soutenons dans ce congrès tourne autour d'elle.

(260) Comme régulateur des conditions de travail des salarié(e)s basques, la négociation collective est un instrument central de la construction d'un cadre basque des relations du travail.

(261) Dans la négociation collective, il faut souligner l'interdépendance des forces qui se disputent le pouvoir et le revenu entre le patronat et la classe laborieuse. Pourtant, l'action syndicale n'est pas consumée ni diluée par cette épreuve de force à l'intérieur de l'entreprise ou du centre de travail ; mais elle fonctionne en levier, puisque ses contenus favorisent une dynamique de contrôle syndical sur les embauches, la santé au travail, l'euskaldinisation, la politique d'égalité des chances, etc. Ce qui maintient la pression de classe dans les entreprises.

“

”

(262) Pour visualiser le type de négociation à réaliser il est indispensable de connaître certains paramètres :

- Structure des entreprises du secteur
- Résultats économiques de l'entreprise et du secteur
- Caractéristiques du patronat
- Renseignements sociaux [précarité, intérim, discrimination sexiste, flexibilité et organisation du travail, heures supplémentaires, échelle des salaires, sécurité et médecine du travail].
- Processus d'euskaldunisation du secteur ou de l'entreprise.

(263) Le traitement de ces données doit influencer le contenu de la motion et la préparation d'une stratégie de négociation depuis chaque section syndicale ou structure sectorielle. Ce premier pas ne peut pas être délégué aux responsables de la négociation collective dans le comité sectoriel ou d'entreprise ; il doit plutôt être travaillé au niveau de la/ou des sections syndicales et étendu à l'ensemble des salarié(e)s. C'est à dire qu'il est fondamental que la négociation ait une base solide depuis son début, et, il faut en même temps que l'ensemble des travailleurs et des travailleuses soit sur la « même longueur d'onde » avec la pression ou la confrontation qui commence.

5.4.1.2. Espaces de négociation- construction et validité

(264) En ce moment, le 18% des travailleurs et des travailleuses est soumis à l'application d'un accord au niveau de l'état. Cette réalité invalide pratiquement toute négociation collective dans le cas d'Ipar EH. Les sphères de négociations à ce niveau sont, en plus, négatives pour la classe laborieuse de par leur caractère bureaucratique et n'entraînent aucune participation.

(265) Il est nécessaire d'amener ces sphères de négociation du niveau de l'état vers le cadre de relations du travail basque. Plusieurs axes de travail peuvent exister à cette fin, que LAB doit évaluer et creuser. C'est ainsi qu'il faudra examiner l'opportunité d'accords inter-sectoriels comme riposte à la standardisation et aux diktats des états.

(266) En Labourd, Basse Navarre, et Soule, LAB doit conquérir des espaces de négociation et d'action syndicale entreprise par entreprise, tout en surmontant les contraintes structurelles imposées par l'administration et le syndicalisme français.

(267) D'autre part, devant le morcellement excessif de ces dernières années, il est nécessaire d'entamer une réflexion sur les domaines de négociations en vigueur. L'existence d'accords concernant un nombre réduit de travailleurs et de travailleuses disséminé(e)s, en plus, dans un grand nombre de centres de travail, affaibli la position syndicale et nous fait entrer dans une dynamique de négociation terriblement aléatoire. A notre avis, une nouvelle distribution des activités et des domaines de négociation est indispensable.

(268) La structuration des espaces de négociation collective a été et sera une constante et une référence de LAB. Compte tenu de l'importance que LAB donne aux accords de secteurs pour leur application à l'ensemble des salarié(e)s, nous considérons qu'il ne faut sacrifier aucun espace de négociation, mais au contraire évaluer à tout moment quel est l'espace le plus propice pour la lutte et la défense des intérêts de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

(269) Pour structurer efficacement les espaces de négociation, il est nécessaire que les dispositions des accords collectifs soient homogènes tant dans l'entreprise que dans le secteur. S'il n'en était pas ainsi, nous affaiblirions l'espace sectoriel de lutte, et aussi notre capacité de confrontation pour défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses dans les petites et moyennes entreprises.

(270) Il faut assumer cette homogénéisation des dispositions des accords avec discipline et totale conviction. On ne peut signer des accords qui peuvent être « bons » dans une entreprise au prix de l'affaiblissement de la poussée générale dans le secteur. C'est ainsi que nous ne pouvons nous accommoder de certaines dispositions et dynamiques dans un secteur, si elles ne correspondent pas aux axes d'intervention du syndicat.

(271) À propos de la durée d'application des accords, LAB continuera à défendre leur validité annuelle ou comme maximum bisannuelle, et rejettera tout plan qui soit signé pour trois ou quatre ans. À ce sujet, toute exception devra être débattue par les structures sectorielles et confédérales habilitées.

5.4.1.3. Contenus

(272) La dispute pour le pouvoir et le revenu dans les relations du travail a besoin d'une tactique revendicative plus ambitieuse que sa limitation aux horaires et aux salaires. Les propositions que nous faisons au chapitre VI.3.2. doivent figurer dans les contenus de la négociation collective.

(273) L'axe emploi-précarité doit marquer progressivement la négociation collective. Pour cela, la connaissance réelle de la situation économique et du travail dans l'entreprise ou le secteur nous orientera pour ses contenus concrets. Si dans un accord une réponse progressive et quantifiable n'est pas évoquée, LAB devra reconsidérer l'opportunité de le signer. C'est à dire que, ou nous signalons une référence claire à la lutte contre la précarité et les discriminations de salaires, ou la négociation collective se réduira à l'amélioration des conditions d'un secteur déterminé de salarié(e)s.

(274) Dans ce sens, avec pour principe qu'à travail égal, salaire égal, le syndicat doit agir fermement et avec conviction.

(275) Dans cette lutte contre la précarité et pour un emploi de qualité, LAB doit réclamer au patronat une politique d'égalité des chances qui envisage une discrimination positive de l'embauche des femmes dans l'entreprise.

(276) Le patronat impose, avec une validité pluriannuelle, des négociations de réduction des horaires à 35 heures, tout en augmentant le niveau de flexibilité, et sans aucun effet de création d'emploi. LAB ne peut, depuis une position de classe, rentrer dans cette logique, tant pour la durée de validité de ces accords, que pour ce concept de réduction perverse de la journée de travail. Qui plus est, cette stratégie renforce la « paix sociale » dans les entreprises sans aucune contrepartie de la part du patronat.

(277) La réduction de la journée de travail, en plus de favoriser la conciliation de la vie professionnelle et familiale [de vie commune] des salarié(e)s, a comme fonction principale le partage du travail ou la création d'emploi. La réduction de la journée de travail ne peut se

“

”

négocier contre la flexibilité. Un postulat de cette nature annule la valeur positive de la réduction de la journée de travail et intéresse le patronat, puisqu'il induit une plus grande productivité.

(278) L'éradication des heures supplémentaires ou, éventuellement, leur récupération par le repos, sont une question de base pour donner de la cohérence à une politique de création d'emploi sur les lieux de travail. LAB ne peut admettre en son sein des attitudes égoïste et anti-pédagogiques dans son action syndicale.

(279) La sécurité et la santé au travail doivent être intégrées de façon pleine et entière à la négociation collective, ce pourquoi il faudra évaluer l'évolution de la mortalité, les investissements dans le domaine de la sécurité, le fonctionnement de commissions spécifiques, etc. et proposer les mesures qui s'imposeront. Il nous faudra aussi disputer les revenus générés par le travail au niveau de la santé. En conséquence, il faut exiger que les bénéfices profitent aussi à la santé et à la sécurité des salarié(e)s, sans pour autant conditionner les augmentations de salaires et la réduction de l'absentéisme.

(280) EH a besoin que l'euskara soit intégré et normalisé dans le fonctionnement dans les entreprises et les relations internes au travail. L'évaluation des initiatives et/ou des accords, ou l'élaboration de plans spécifiques sectoriels ou d'entreprise doit être complètement insérée dans la négociation collective. Il est nécessaire pour cela, que dans les sections syndicales il y ait des militants qui travaillent plus spécifiquement ce thème.

5.4.1.4. Suivi et décision de signature des accords

(281) La ou les sections syndicales ont un rôle central dans tout processus de négociation collective. Toutefois, les structures territoriale et sectorielle doivent être une partie de plus dans ce sujet négociateur, puisqu'elles doivent y participer, en assurer le suivi et fournir le soutien et l'assistance aux sections syndicales.

(282) Le point d'orgue de ce processus a pour référence clef la signature, ou la non ratification, de l'accord en question, quoique toujours en concordance avec les positions et les contenus prônés par LAB. De fait, la signature d'un accord n'est pas une obligation, ni un acte de « responsabilité ». Nous devons fuir les signatures d'accords à la remorque des majorités si nous considérons que le processus ou les contenus ne sont pas adéquats. La position de LAB doit être bien assise et ne doit pas être influencée par des paramètres qui, parfois, sont l'antichambre d'attitudes égoïstes et même antisyndicales.

(283) Dans la signature d'un accord sectoriel, la mise en relief et l'accord avec l'engagement des structures sectorielle et confédérales seront indispensables. En cas de signature d'un pacte ou d'un accord d'entreprise, c'est la mise en relief et l'accord des structures sectorielle et territoriales concernées qui seront nécessaires.

(284) Dans la décision autour d'un accord sectoriel ou d'entreprise, nous favoriserons la décision issue de l'assemblée des salariés et nous apprécierons les initiatives allant vers sa prise de parole [referendum ou équivalent]. Mais qu'il soit clair que LAB ne considérera pas comme représentatives des assemblées qui prétendent décider d'accords ou de mesures anti ouvrières, comme des licenciements et l'installation de conditions discriminatoires.

5.4.2. La lutte contre la précarité

(285) La lutte contre la précarité sous toutes ses formes, et la réalité dans laquelle elle nous situe, ne s'achève pas avec la négociation collective. Celle-ci doit au contraire être un instrument important pour avancer dans sa neutralisation.

(286) La lutte contre l'intérim fait partie de la lutte contre la précarité. Dans les entreprises de moyenne et grande importance, la logique productiviste par elle-même génère la précarité et la dégradation des relations du travail. Les effectifs se réduisent [souvent grâce aux licenciements] non en fonction de raisons économiques ou productives, mais comme premier pas à un processus d'embauche par intérim qui favorise la diminution des coûts et l'augmentation de la précarité.

(287) Le contrôle permanent de l'embauche et l'exigence de la copie de base des contrats doivent fournir un contact direct permanent avec les nouveaux travailleurs et les nouvelles travailleuses, une connaissance de leur situation professionnelle spécifique, et donc, une action syndicale en conséquence. Les personnes en CDI doivent assumer une plus grande responsabilité dans la lutte pour les conditions d'embauche ou professionnelles des travailleurs et des travailleuses sans protection ou avec moins de droits. Ce précepte doit être correctement intégré par les sections syndicales.

(288) La structure communale (cantonale ?) doit planifier la riposte à la précarité dans sa sphère d'influence. Il est pour cela nécessaire d'établir un « ranking » de la précarité dans chaque commune et, consécutivement, de mener une campagne de dénonciation et d'intervention permanente et pédagogique.

(289) Dans la lutte contre la précarité il faut conjuguer la dynamique interne à l'entreprise et la pression extérieure. Les méthodes de dénonciations sociales doivent établir une intervention de référence et, spécialement, éducative. Il faut prouver au patronat, par une action convaincue et permanente, le « prix » de la précarité. C'est qui veut dire qu'on ne peut pas exploiter la jeunesse pour rentabiliser davantage les entreprises sans obtenir une riposte adéquate.

5.4.3. Perspective de genre et action syndicale

(290) La généralisation des journées, publications et discours sur la nécessité d'augmenter la participation des femmes au marché du travail, et de multiplier les mesures pour la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales [ils oublient les personnelles] est, sous tous les angles, insuffisante pour aborder la problématique structurelle qui affecte les femmes et le propre modèle des relations du travail.

(291) Seule la conversion des déclarations d'intention et de volonté en politique vraie et efficace d'égalité des droits et des chances, qui agisse à travers des mesures d'action positive dirigées à compenser les inégalités et éliminer les discriminations existantes, pourra surmonter la discrimination sexiste.

(292) Il faut souligner que la discrimination sexiste a dans les femmes ses victimes, mais c'est un problème qui affecte de plein fouet le modèle de société capitaliste, néolibéral, et qu'il est le reflet de son caractère patriarcal. Le maintien de la division sexuelle du travail, du domaine du travail non reconnu et du salaire non comptabilisé qu'il induit, permet au capi-

“

”

tal, en plus de ne pas investir dans le bien être social, entre autres choses, de privilégier le domaine professionnel face à la conciliation indispensable avec les responsabilités vitales [personnelles et familiales] et de creuser la division de la classe laborieuse par la discrimination et la précarisation.

(293) Bien qu'en reconnaissant les progrès que nous avons faits sur ce sujet dans le syndicat, nous constatons les difficultés que nous avons à l'intégrer de façon transversale tant dans notre analyse et postulats idéologiques que dans notre action syndicale globale, sectorielle et spécifique. Le Plan Stratégique pour l'Égalité des Chances sur lequel nous travaillons depuis 2000, est l'instrument clef que nous avons pour rendre cohérent notre engagement et aller de l'avant.

5.4.4. La santé au travail et notre action syndicale

(294) Les atteintes à la santé du collectif salarié, qu'il s'agisse de maladies professionnelles ou des accidents du travail, ne sont pas de simples hasards impossibles d'éviter. Il y a des causes aux morts des salarié(e)s, et elles s'appellent la précarité et le manque d'investissement de la part du patronat. Ce sont les systèmes d'exploitation et l'avidité de bénéfices du patronat qui entraînent la perte de la santé et de la vie au travail.

(295) La responsabilité des administrations dans la mortalité au travail est incontournable. Son manque de volontarisme dans les contrôles, les inspections, et à l'heure d'infliger des sanctions et de s'opposer au patronat, marquent une attitude qui peut être considérée comme une complaisance sociale.

(296) Bien que la progression de la prise de conscience syndicale et sociale soit évidente, la mortalité et autres atteintes à la santé qui ne figurent même pas dans les statistiques officielles ont besoin d'une riposte beaucoup plus forte. En conséquence, LAB doit continuer à progresser dans l'interpellation, la dénonciation et la mobilisation sur le sujet. Nous devons exiger des plans spécifiques et un véritable contrôle des administrations. L'application des normes et des mesures préventives dans les entreprises doit être effective et pas seulement théoriques.

(297) Pour que la mortalité et les maladies professionnelles soient combattues avec efficacité, notre action syndicale ne doit pas se limiter à la vigilance, mais passer aussi à l'offensive. Pour cela, il est indispensable que les délégué(e)s à la prévention et les sections syndicales aient une formation convenable et mènent une intervention pointue sur le sujet.

(298) D'autre part, les changements législatifs qui permettent la gestion de l'incapacité temporaire pour raison non professionnelle par les mutuelles complémentaires et les incessantes mauvaises pratiques de celles-ci (gestion des risques professionnels et services de prévention) réclament une riposte convaincue de notre action syndicale. Celle-ci doit être centrée sur la revendication du passage des mutuelles au système publique.

5.4.5. L'environnement dans l'action syndicale

(299) La défense de la santé sur le lieu doit s'étendre au contrôle des processus de production, à l'utilisation de produits polluants et l'impact de ceux-ci sur l'écosystème. L'utilisation de la nature comme un grand dépotoir, en plus d'être une agression au droit à la santé, est la manière dont le patronat exporte les résidus de la production dont il profite au prix de la détérioration permanente de l'environnement.

(300) Notre action syndicale, tant au niveau confédéral que sur les lieux de travail, est engagée sur des stratégies d'amélioration de notre environnement dans son acceptation la plus large : définir les ripostes face aux atteintes à l'environnement commises par les entreprises, comme l'émission de produits polluants dans notre atmosphère, notre littoral, nos cours d'eau ; et aussi la surconsommation d'énergie et de matières premières.

(301) La concrétisation des actions en rapport avec l'aménagement du territoire, les politiques énergétiques, le traitement des déchets et les processus de transition vers une production propre, constituent un défi auquel nous devons faire face en étant conséquents avec notre engagement pour un développement durable. L'amélioration des processus de production sur les lieux de travail et de service requiert des politiques d'investissement spécifiques accompagnées d'inspections et des sanctions méritées.

5.4.6. Les personnes handicapées sur le lieu de travail

(302) Des milliers de travailleuses et de travailleurs basques voient leur accès à un poste de travail conditionné par un type de handicap alors que les minimums imposés par la législation en vigueur ne sont même pas appliqués. Depuis LAB, nous demandons que les personnes reconnues comme handicapées puissent exercer leur droit à exercer un travail digne, et que les mesures techniques nécessaires à l'accessibilité des lieux de travail et à l'utilisation des moyens de production soient adoptées.

(303) Les personnes handicapées doivent avoir les occasions nécessaires pour incorporer les postes de travail habituels, et ce devrait être la priorité d'action des Centres Spéciaux de Travail (centres d'aide par le travail). Le séjour de travailleurs et de travailleuses dans ces centres doit atteindre l'objectif fondamental de reconversion professionnelle et ne ils ne doivent pas se convertir en centres d'exploitation d'une main d'œuvre à bon marché à cause des difficultés d'accès au marché du travail ordinaire.

5.4.7.- L'immigration et l'action syndicale

(304) Entre les effets et conséquences perverses du développement économique et social des pays que provoquent la globalisation néo libérale il y a l'émigration de milliers de femmes et d'hommes à la recherche d'une vie meilleure. Le pillage économique organisé par le capital financier et multinational dans leurs pays d'origine a provoqué une énorme augmentation de l'émigration depuis l'Afrique, l'Amérique et l'est européen.

(305) La progression de l'immigration en EH est un paramètre que LAB et la gauche abertzale ne parviennent pas à évaluer en profondeur. Nous devons prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel ou annexe, mais que nous sommes devant un mouvement migratoire qui se déroule dans un EH à petite démographie, politiquement désstructuré, et fragile culturellement à cause de l'environnement hostile dans lequel nous vivons.

(306) Aujourd'hui se sont déjà des milliers de personnes immigrées qui travaillent dans des conditions d'exploitation dans des secteurs déterminés : pêche, construction, secteur agraire, hôtellerie, commerce, emplois de maison... LAB ne doit pas seulement assumer la responsabilité de défendre leurs intérêts quotidiens sur les lieux de travail, mais doit aussi être l'outil qui leur permette de participer à la pression politico nationale et de classe que nous vivons en Euskal Herria.

“

”

(307) C'est un défi de grande portée. S'il y a plus de trente ans la gauche abertzale abordait une théorisation qui brisait les compartiments étanches politico sociaux qui produisirent l'immigration développée avec l'industrialisation et le franquisme, nous nous trouvons maintenant devant une nouvelle réalité. Et au-delà de positionnements formels, nous devons analyser en profondeur cette situation et mettre en chantier des plans de travail adéquats.

(308) Les lignes de travail de LAB autour de cette question doivent se centrer sur trois axes. D'un côté la dénonciation des politiques sociales et économiques qui obligent ces personnes à abandonner leurs pays d'origine à la recherche de meilleures conditions de vie, ainsi que participer aux initiatives locales et internationales en soutien au développement des peuples (pays). D'un autre côté, presser les administrations basques d'exiger et d'assumer les pleines compétences pour organiser ses propres conditions d'accueil, en fonction de la réalité de notre tissu productif et social et à partir d'une perspective de solidarité et de coopération internationale. Et, finalement, impulser une action syndicale de participation des personnes immigrées dans le syndicat, indépendamment de leur situation légale.

5.4.8. Action syndicale et espace socioéconomique basque

(309) L'action syndicale dans l'entreprise doit dépasser l'espace limité de l'affrontement pour les conditions de travail et aborder les politiques sectorielles, fiscales, budgétaires et économiques qui nous permettent de faire avancer notre modèle de changement social.

(310) Dans l'espace sectoriel, il est nécessaire de mener une réflexion rénovatrice des politiques globales à proposer et fomenteur une vision de contre pouvoir économique bien travaillée. Tant dans les secteurs industriels que dans le public, LAB doit travailler à des propositions de politiques sectorielles qui structurent et dessinent un espace socio économique basque.

(311) Les cadres syndicaux doivent aborder des questions socio économiques de caractère global, tant au niveau du débat politico idéologique que de l'intervention, pour dépasser un rôle qui oscille parfois entre le « micro » [entreprise] et les actions nettement plus politiques que peut mener l'organisation [relatives à des thèmes comme les prisonnier(e)s, les conflits politiques, etc.]

(312) La lutte pour une politique linguistique dans le monde du travail, l'implication dans les différentes politiques d'infrastructures du transport routier ou de marchandises, l'intervention dans et le contrôle des politiques des structures financières, l'implication en matière d'environnement et de santé publique... sont les espaces où l'action syndicale contribue, par sa détermination, à la création d'un Espace Socio Economique Basque.

(313) L'élaboration d'un modèle de développement durable est un élément fondamental de notre action syndicale pour la construction de l'espace socio économique basque. Dans cette logique nous affirmons le besoin de créer un secteur public basque capable d'être le chef de file d'un développement durable, endogène et avec pleine compétence de relations directes dans le contexte européen et international. Il est nécessaire de définir une politique fiscale et budgétaire qui donne la priorité au développement de notre tissu productif et à la redistribution de la richesse.

(314) La construction de l'ESEV requière la participation syndicale, la mise en marche d'outils qui nous permettent de concrétiser un cadre d'action pour la structuration économique et sociale de EH, le développement de politiques sectorielles propres, un plan d'aménagement coordonné du territoire, la gestion des infrastructures et de l'énergie, la création d'un système financier propre aussi, comme élément fondamental de notre modèle de développement.

5.4.9.- Une action syndicale pour un modèle social alternatif

(315) L'action syndicale doit se doter des principes qui permettent à la classe travailleuse et aux couches populaires d'influencer les politiques socio économiques et d'avancer dans un modèle social alternatif.

(316) Le caractère socio politique de LAB se définit fondamentalement par sa capacité à se dessiner comme un contre pouvoir économique et social et, parallèlement, de soumettre des propositions pour un modèle social alternatif. Ce qui est intrinsèque à notre projet. Dans ce sens, LAB doit reconquérir de l'espace et de l'influence dans la société basque, dans les rues d'EH, comme agent du changement social.

(317) Cet engagement de LAB est intimement lié à la lutte pour une démocratie politique et sociale, pour un modèle social alternatif au capitalisme néo libéral. Notre lutte en EH participe de la lutte mondiale, dont nous nous sentons élément actif, contre la globalisation néo libérale.

(318) Cette orientation de remise en cause de la fièvre consumériste qui affecte l'ensemble de la société basque est un facteur déterminant pour avancer dans un modèle social alternatif.

(319) L'engagement du syndicat dans la lutte pour un système éducatif et de santé de caractère universel et gratuit, pour des politiques sociales et de transport au service de la population... lui octroient un statut socio politique le situant comme véritable acteur pour le changement social.

(320) La participation paritaire des femmes et des hommes, à égalité de droits et de chances, dans le monde professionnel et dans la société en général, est une condition démocratique, qu'aujourd'hui encore, nous considérons comme une matière difficile vouée à la cession de rattrapage, si nous prenons en compte les différences existantes, sans aller chercher plus loin, dans notre propre organisation.

(321) L'exigence de mesures de répartition de la richesse, comme la création d'un revenu minimum social de caractère universel ou des mécanismes qui taxent les mouvements spéculatif [taxe Tobin], doit s'intégrer avec énergie dans la dynamique d'action sociale de LAB contre les pouvoirs publics.

(322) La politique fiscale est un instrument de base de redistribution de la richesse et de revendication pour une action syndicale d'interpellation du pouvoir politique. Les mesures fiscales passent inaperçues du débat social ou bien sont évoquées de manière inintelligible à la population. Nous devons faire un effort pour amener la question fiscale à la classe laborieuse de façon pédagogique, ainsi que de mettre en évidence le caractère régressif d'une politique budgétaire basée sur les revenus du travail.

(323) LAB, doit dynamiser la dénonciation systématique de la politique fiscale qu'appliquent les administrations basques et proposer un mouvement de mobilisation syndicale et sociale pour un changement radical de telles attitudes. Nous devons exiger la pleine compé-

“

”

ce politique pour mettre en ordre les impôts et les taxes, qu'ils soient directs ou indirects, pour l'adoption de politiques budgétaires publiques qui répondent aux demandes sociales et de redistribution de la richesse ; une politique de rentrées fiscales qui fasse que les recettes, indépendamment de leur provenance, contribuent dans l'échelle de l'IRPF, qu'on établisse un impôt sur les grandes fortunes et les mouvements spéculatifs du capital et que l'on donne la priorité à l'impôt direct sur l'impôt indirect.

(324) Le logement est un sujet que le syndicalisme doit développer dans ses interventions. Les difficultés rencontrées par la jeunesse travailleuse pour accéder à un logement digne sont devenu un problème social de fort impact et de grande importance face aux politiques spéculatives et des gros intérêts immobiliers existants,

(325) Les politiques publiques du logement, non seulement, n'on pas résolu le problème, mais elles ont favorisé, en règle générale, la spéculation sur les terrains et un coup de pouce au marché privé qui a transformé le logement en produit financier, prédestiné au blanchiment de l'argent sale, et ont augmenté le nombre de logements vides. Face à cette situation, qui affecte surtout les jeunes, à LAB nous exigeons l'appui aux systèmes de location à coût modéré, l'aide à la rénovation, à l'achat, et à la location de l'habitat ancien et conventionné, la taxation des logements vides et l'incitation à leur mise en location, ainsi qu'un plan d'occupation des terrains municipaux pour la construction de logements sociaux.

5.5. Mécanismes de travail interne. Méthodes de lutte syndicale

5.5.1.- Mécanismes de travail interne.

(326) L'action syndicale de LAB doit avoir comme base la section syndicale même, celle-ci étant le modèle organisationnel qui en garanti et en assure la dynamisation.

(327) Les délégué(e)s au Comité d'Entreprise doivent mettre en place des mécanismes de communication, de relation et de réflexion collective avec affiliation autour de l'action syndicale et de la négociation collective dans l'entreprise. La délégation excessive doit être combattue par des formats de communication et d'implication des affilié(e)s qui doivent être travaillés sur chaque lieu de travail. Il faut éviter l'accroissement de la délégation excessive qui, au cas où il n'est pas bien contrôlé, peut dériver jusqu'à des schémas bureaucratiques très dangereux.

(328) Les modèles de travail des cadres ou des responsables du syndicat sont les clefs de cette dynamisation des sections syndicales. Il est indispensable d'organiser un syndicalisme de « propositions » préventives, de contact permanent, d'alimentation idéologique. Pour cela les permanents doivent planifier leur travail, organiser rationnellement leur journée et éviter un fonctionnement au rythme des problématiques qui se posent au syndicat.

(329) L'assistance juridique du syndicat doit maintenir le même schéma d'organisation du travail, proposant des jours de consultation et rendant possible un zèle efficace.

(330) La structure cantonale est l'organe de réflexion, d'apport et de planification dans sa zone, elle doit maintenir un degré de contrôle sur tous les aspects politiques et syndicaux. Ses membres, en marge de la responsabilité sectorielle ou spécifique qu'ils exercent doivent assumer un concept intégral dans leur participation syndicale. Tou(te)s sont partie prenante d'une planification dans le domaine syndical, politique et l'expansion du syndicat...dont ils doivent être un élément actif.

(331) La formation idéologique et syndicale des cadres de l'organisation est garantie pour le développement d'une ligne d'intervention syndicale et socio politique, un plan de formation permanente de caractère permanent devra s'appliquer à l'ensemble de l'organisation.

(332) L'utilisation correcte des nouvelles technologies doit nous permettre un flux de communications, en temps réel, entre les cadres et les affilié(e)s du syndicat, d'une qualité nouvelle. Suite à la consolidation d' « Iraultzen », le syndicat doit installer de nouveaux mécanismes de communication : développement efficace de la page Web, bulletin mensuel pour les délégué(e)s réalisé par le Secrétariat Juridique, rapports, bulletins informatifs sous la responsabilité de la Communication.

5.5.2. Méthodes de lutte syndicale.

(333) Le mouvement syndical doit dépasser certains complexes autour du débat sur les méthodes de lutte dans l'intervention syndicale. Le patronat-pouvoir économique, avec l'aide des médias qu'il dirige en majorité, nous a infiltré une mentalité de défensive alors qu'on parle d'instruments co-actifs (coercitif) ou de lutte syndicale.

(334) Le patronat maintient en permanence un complexe coercitif dans les relations du travail. De cette structure d'intimidation, d'autoritarisme et de chantage on ne parle pas, on n'apostrophe pas le patronat. Pourtant quand les travailleurs et les travailleuses utilisent un quelconque mécanisme contraignant, il se produit une réaction hypocrite et disproportionnée du patronat et de ses médias. En conséquence, la lutte syndicale ne peut être conditionnée par ces schémas et soit utiliser des types de dénonciation et d'apostrophe en phase avec la pression syndicale en marche.

(335) La grève est l'instrument de lutte par excellence dans les entreprises. Stopper la production dans une entreprise ou un secteur est l'acte le plus important de riposte et de désobéissance dans la lutte syndicale. Des le départ une grève doit servir à obtenir le revendications présentées, générer une meilleure coordination des forces et étaler le conflit dans la société pour dénoncer la position de l'entrepreneur ou de l'administration incriminée. Menée de cette manière, la grève n'est plus une fin en elle-même et elle cesse d'être seulement un acte de résistance qui peut nous mener à la défaite.

(336) La grève a besoin d'initiatives et de mobilisations complémentaires [encierros(se barricader), coupures de circulation, caravanes de paralysie routière, grèves de la faim, chaînes humaines, relations de solidarité avec les collectifs ou institutions, manifestations...]. Celles-ci sont indispensables dans la stratégie de lutte et de confrontation que LAB tente de mettre en pratique. La restauration et l'amélioration de ces dynamiques complémentaires doivent servir, ainsi, à l'obtention de la solidarité et de l'appui des autres collectifs sociaux ou de travailleurs et de travailleuses.

(337) La Borroka Kutxa (caisse de solidarité) est un outil qui pourrait favoriser le développement d'un syndicalisme offensif, un syndicalisme capable de mener des épreuves de force avec le patronat. C'est-à-dire, non pas comme une conception de « service », mais comme un complément dans la capacité de confrontation que doit avoir une grève et les mobilisations leur référence centrale. L'engagement défini dans le cadre d'une Assemblée Nationale doit être appliqué avec une proposition de débat et de réflexion qui devrait être présenté avant décembre 2004.

“

”

5.6. L'unité de l'action syndicale en Euskal Herria

(338) Le syndicalisme abertzale a besoin de cumuler et d'activer les forces, et de l'unité d'action pour affronter l'affrontement de classe en EH dans de meilleures conditions.

(339) Indépendamment des unités d'actions surgies de problématiques et de confrontations spécifiques dans des entreprises ou des secteurs, LAB considère que l'unité d'action de caractère confédéral en EH doit se concentrer sur l'apport du syndicalisme à un processus de changement politique et social : l'unité d'action aura comme objectif l'accumulation et l'activation des forces pour un modèle social alternatif dans le cadre d'une stratégie pour un EH souverain.

(340) LAB ne considère pas l'unité d'action comme un instrument pour un front syndical, mais comme un instrument pour affronter dans de meilleures conditions un modèle politique et social défavorable à tous les travailleurs et les travailleuses d'EH. A partir de cette lutte spécifique, nous assumerons nos engagements dans l'unité de classe du mouvement ouvrier international dans la lutte contre la globalisation néo libérale.

(341) La contribution à un processus souverainiste depuis l'espace socio professionnel -MVRL et PS- unie à sa propre dimension sociale, doit souligner les contenus d'une unité d'action bien implantée et orientée. Ce qui nous conduit à ouvrir l'unité d'action à des organisations syndicales qui, partageant ces objectifs, sont présents dans des secteurs très spécifiques ELB, EHNE, HIRU, STEE.

(342) L'unité d'action dans l'action syndicale et/ou la négociation collective doit être au service d'un affrontement de classe où gagner des espaces de dialogue et de pouvoir sur le patronat et l'administration.

(343) Une seconde phase de compromis et d'accords avec ELA a débuté ces derniers mois qui ont servi à donner un éclairage efficace au rôle de l'unité d'action au niveau syndical et socio politique.

(344) Pour consolider cette nouvelle phase, les deux syndicats, à partir d'un diagnostic commun, doivent partager des positions et des actions dans un processus de convergence vers une stratégie de changement politique et social.

Annexe I

STRUCTURE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN EUSKAL HERRIA

Répartition de la population employée par secteur et territoire.
2002

	ARABA	BIZKAIA	GIPUZKOA	NAFARROA GARAIA	IPARRALDE*
PÊCHE/AGRICULTURE	3,3%	1,3%	1,8%	6,6%	6,3%
INDUSTRIE	33,6%	24,4 %	32,2%	28,3%	14,8%
CONSTRUCTION	6,4%	10,6%	8,4%	9,2%	6,6%
SERVICES	56,7%	63,8%	57,7%	55,9%	72,2%

Sources EUSTAT, INEI, INSEE. Elaboration interne

Etablissements productifs et emploi selon les effectifs du personnel.
Hego Euskal Herria

	Communauté autonome basque 2002		NAFARROA GARAIA - 1997	
	Entreprises	Emploi	Entreprises	Emploi
Total	100%	100%	100%	100%
1-5	88,4%	29,8%	59,5%	6,4%
6-50	10,4%	31,6%	34,0%	29,3%
51-100	0,7%	11,1%	3,0%	11,2%
101-500	0,5%	18,5%	3,2%	32,2%
>500	0,0%	9,0%	0,3%	20,9%

Source INSEE

Répartition des entreprises en fonction des effectifs.
Ipar Euskal Herria - 2001

	Nombre d'entreprises	%
Total	25.634	100%
0	15.570	60,7%
1-9	8.807	34,4%
10-19	661	2,6%
20-49	417	1,6%
50-499	173	0,7%
>500	6	0,0%

Source SIRENE-INSEE

Pourcentage de précarité en Ipar Euskal Herria.
1999

	LAPURDI	BAXENABARRE	ZUBEROA	IPARRALDE*
Population salariée	70.714	6.257	3.606	80.577
Emploi précaire	11.027	1.128	646	12.801
Niveau de précarité	15,6%	18,0%	17,9%	15,9%

Source INSEE

Contrats enregistrés à l'INEM (pourcentages verticaux)
Hego Euskal Herria - 2003

CRITÈRES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	JEUNES
CDI	7,9%	8,6%	7,1%	5,2%
CDD	92,1%	91,4%	92,9%	94,8%
Total contrats	100%	100%	100%	100%

Contrats enregistrés à l'INEM (pourcentage horizontaux) .
Hego Euskal Herria - 2003

CRITÈRES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	JEUNES
CDI	100%	55,6%	44,4%	21,1%
CDD	100%	50,4%	49,6%	32,7%
Total contrats	100%	50,8%	49,2%	31,7%

Annexe 2

Entreprises avec ou sans représentation syndicale (Hego Euskal Herria)

	Sans représentation	Avec représentation	TOTAL
Nombre d'entreprises	13.713	9.716	23.429
% élections	58,53%	41,47%	100%

LAB